

Pensions et allocations de retraite

Les bénéficiaires nés en juin appelés à renouveler leurs documents

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7197 - LUNDI 02 JUIN 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Protection du pouvoir d'achat
Une responsabilité collective nécessitant des efforts concertés

P04

Approvisionnement en liquidités des DAB pendant l'Aïd el-Adha

Des mesures pour rassurer les citoyens

Lire en page 03

P07

ORAN

Examen de BEM

Le wali donne le coup d'envoi au CEM «Ali Maachi»

Secteur agricole

Gouvernance, transparence et lutte contre la corruption

Journée mondiale de l'Enfance

La DAS communale fête l'événement



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Algérie Poste

Le concours de recrutement aura lieu après les examens du baccalauréat

L'entreprise Algérie Poste a annoncé, samedi dans un communiqué, le report de son concours de recrutement en raison des problèmes techniques enregistrés sur la plateforme numérique dédiée à ce concours, précisant que celui-ci aura finalement lieu après le déroulement des examens du baccalauréat. Présentant ses excuses à tous les candidats pour les problèmes techniques enregistrés sur la plateforme dé-

dédiée à son concours de recrutement, Algérie Poste indique qu'afin de garantir l'égalité des chances et l'équité entre tous, «il a été décidé de reporter le concours à une date ultérieure, juste après la fin des examens du baccalauréat». Aussi, l'entreprise réaffirme-t-elle «son plein engagement à prendre toutes les mesures à même de garantir le déroulement de cette opération dans les meilleures conditions».

Parti des travailleurs

Hanoune salue la politique d'ouverture économique de l'Etat

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a affirmé, samedi depuis Boumerdès, que sa formation politique soutenait et saluait la politique d'ouverture économique de l'Etat qui a donné lieu à de nombreux partenariats avec différents pays du monde en vue de renforcer l'économie nationale. "L'ouverture dans différents domaines et un dialogue global permettent de corriger les erreurs, de consolider les liens et de renforcer l'immunité du pays", a déclaré Mme Hanoune lors d'une réunion des cadres du parti à Boumerdès. Elle a souligné à ce propos l'importance de "renforcer le dialogue et l'action politique et d'intensifier le militantisme afin de parvenir à la clarté concernant toutes les questions soulevées sur la scène natio-

nale". Abordant les questions internationales, Mme Hanoune a estimé que "tous les pays du monde se trouvent à la croisée des chemins" en raison de ce qu'elle a qualifié "d'actes de barbarie sans précédent" commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien à Ghaza, où se déroule un génocide sous les yeux du monde entier. A cette occasion, Mme Hanoune a condamné tout ce que subit le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, le décrivant comme "un horrible et effroyable anéantissement, diffusé, dans un précédent de l'histoire, à travers tous les écrans du monde et les plateformes de médias sociaux, avec le soutien absolu et explicite des régimes qui soutiennent et appuient cette entité usurpatrice".

A l'occasion du 34ème anniversaire de sa création

Le MSP organise une conférence à Alger

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, samedi à Alger, une conférence à l'occasion de la célébration du 34ème anniversaire de sa création, au cours de laquelle les principes fondamentaux du mouvement ont été mis en avant. S'exprimant à cette occasion, le président du parti, Abdelaali Hassani Cherif a souligné que la célébration de cet anniversaire se veut "avant tout une halte de loyauté, d'évaluation et de renouvellement de l'engagement envers les

pionniers du mouvement, parmi ses fondateurs, prédicateurs et militants, ayant tracé sa voie, à leur tête Cheikh Mahfoud Nahnah". Hassani Cherif a également rappelé les principes fondamentaux du mouvement, lesquels "appellent constamment à la réforme et au changement pacifique". Il a, à ce titre, annoncé l'organisation d'une manifestation pour célébrer cet anniversaire sous le slogan "34 ans pour l'immunisation de la nation et le soutien à la Palestine... La marche éternelle".

Secteur de l'éducation

La numérisation consolide l'égalité des chances et l'équité sociale

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a indiqué, dimanche depuis Ghar-daïa, que la numérisation du secteur de l'éducation permet de consolider et de renforcer l'égalité des chances à l'école et l'équité sociale. S'exprimant lors d'une conférence de presse au siège de la wilaya, en marge du lancement officiel des épreuves nationales du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025,

le ministre a affirmé que l'enjeu pour le secteur de l'éducation est de réduire les inégalités scolaires et de chances et de favoriser l'épanouissement des élèves et l'émergence de la compétence. La généralisation et l'accélération de l'opération de numérisation permet de réduire l'inégalité, de favoriser l'émergence du principe de la méritocratie et d'encourager une compétition juste entre les élèves, a expliqué M. Saâdaoui.

Banque de Développement Local (BDL)

Lancement de l'application du m-paiement



La Banque de Développement Local (BDL) a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement de son application de paiement mobile (m-paiement), permettant d'effectuer des transactions par scan de QR code. Baptisée "Wimpay BDL", cette application permet aux utilisateurs de régler leurs achats en scannant un QR Code, et d'effectuer des transferts d'argent "en toute simplicité et sécurité". Parmi les avantages offerts par cette application, la mise à jour immédiate du solde du compte après chaque transaction, ce qui permet de suivre et de

contrôler en permanence les transactions financières, avec des notifications automatiques envoyées à chaque transaction. L'application, affilié au réseau DZMobpay, est destinée aussi bien aux particuliers qu'aux commerçants, aux professionnels et aux entreprises de droit algérien, selon le communiqué précisant qu'il suffit, pour s'inscrire, de disposer d'un compte courant, de fournir une adresse e-mail et un numéro de téléphone valides, avant de signer un contrat d'adhésion auprès de son agence domiciliaire.

Aïd El Adha

Deux applications digitales pour faciliter la collecte des peaux de moutons



Le ministère de l'Industrie a annoncé mercredi le lancement de deux applications digitales destinées à faciliter l'opération de collecte des peaux de moutons à l'occasion de l'Aïd El Adha. La première, baptisée « Mriguel Hidora », permet aux citoyens d'identifier les points de collecte désignés par les autorités locales, via une carte interactive basée sur la géolocalisation. La seconde, « Moustafid », offre la possibilité de faire don de la peau en ligne. Un collecteur est alors dépêché au domicile du citoyen pour la récupérer, précise le ministère dans un communiqué. Cette opération, pilotée par les directions de l'Industrie de wilayas et le groupe public Getex (textile et cuir), est

menée en coordination avec plusieurs ministères (Intérieur, Energie, Affaires religieuses, Agriculture, Formation professionnelle, Commerce, Communication et Environnement), ainsi qu'avec des associations professionnelles et la société civile dans toutes les wilayas du pays. Elle vise à valoriser les ressources locales, notamment par une meilleure exploitation du cheptel national, la récupération de peaux comme matière première pour les industries du cuir, du textile, de la chaussure et de la maroquinerie. Elle contribue également à la préservation de l'environnement, à la promotion de l'investissement local et à la réduction des importations.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Approvisionnement en liquidités des DAB pendant l'Aïd el-Adha

Des mesures pour rassurer les citoyens

Par B.Habib

Argent liquide ou comment éviter les écueils de l'Aïd el-Adha? Souvent le citoyen semblait embarrassé ou dans une expectative devant une absence, prolongée ou temporaire, de l'argent au niveau des distributeurs, durant les jours de fête sacrée. Un vrai parcours de combattant qui donnait l'apparence d'une course dans les sentiers battus. Une situation fort embarrassante que ne supporteraient pas les citoyens à court de liquidités, durant les trois jours de l'Aïd. Cette année, les leçons du passé semblent avoir été tirées une bonne fois pour toutes. Les banques surtout semblent avoir pris leurs dispositions afin de parer aux «couacs» de la clientèle qui, rappelons-le, s'était retrouvée incapable de régler en liquidités leurs emplettes durant la semaine de l'Aïd et même durant la fête, la privant ainsi de faire ses achats d'urgence de dernière minute ou se retrouvant parfois devant des guichets non alimentés ou à des distributeurs non billettés. La règle qui dit «une fois n'est pas coutume», est ainsi bannie du moment où toutes les mesures anticipatoires d'usage semblent avoir été préconisées afin de contre-carrer toute pénurie de liquidités avant l'Aïd el-Adha et durant les trois jours de fête, au niveau des distributeurs automatisés. Une nouvelle fois, l'approvisionnement des citoyens en liquidités nécessaires, de quoi leur permettant de s'alimenter en produits de nécessité à l'approche de l'Aïd el-Adha, est à l'ordre du jour. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a en effet émis une série d'instructions visant à garantir l'approvisionnement en liquidités des distributeurs automatiques de billets (DAB) durant les fêtes de l'Aïd el-Adha. Une solution originale et innovante qui permet aux citoyens, chaque année, durant les fêtes religieuses, de retirer de sommes d'argent pour pallier à leurs besoins. Lors d'une réunion de coordination, tenue ce jeudi, avec les direc-



teurs régionaux de la Poste et des Télécommunications, le ministre a insisté sur la nécessité de maintenir les mesures exceptionnelles mises en place, à l'occasion de cette célébration religieuse. De même que plusieurs banques ont annoncé des mesures préventives afin de garantir un approvisionnement suffisant et fluide en espèces à travers notamment les distributeurs automatiques de billets mis en place à leur proximité. C'est la mobilisation générale durant les trois jours de la fête sacrée. Rien n'a été laissé au hasard par l'administration d'Algérie Poste. L'objectif étant d'assurer aux citoyens un accès fluide et sans encombre aux services postaux, en particulier dans les jours précédant l'Aïd et tout au long de la fête. M. Zerrouki a particulièrement souligné l'importance de veiller à la disponibilité des guichets automatiques, exigeant leur approvisionnement régulier en fonds pour éviter toute pénurie. Par ailleurs, il a appelé à intensifier les campagnes de sensibilisation en faveur du paiement électronique, tout en renforçant la collaboration avec les différents acteurs du secteur. Une démarche qui s'inscrit dans la modernisation des services financiers et la facilitation des transactions pour les usagers, surtout en période de forte demande. Sid Ali Zerrouki a réaffirmé, l'engagement ferme de son secteur à optimiser les

performances d'Algérie Poste et à améliorer significativement les conditions de ses employés. Cette déclaration a été faite lors d'une séance plénière de l'Assemblée Populaire Nationale (APN), dédiée aux questions orales, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. M. Zerrouki a souligné que son ministère, agissant via l'entreprise Algérie Poste, s'efforce de répondre aux préoccupations des travailleurs, tout en respectant la législation en vigueur et en assurant la continuité et la qualité des services postaux. Le ministre a détaillé une série de mesures déjà mises en œuvre ou en cours de déploiement pour atteindre ces objectifs. Parmi celles-ci, on note la valorisation de certaines primes pour les travailleurs, le lancement d'un processus de renouvellement des sections syndicales en vue de la création d'un syndicat des travailleurs de la poste ainsi que le reclassement de plus de 760 bureaux de poste. Cette dernière mesure vise à alléger la pression sur ces structures, souvent surchargées. Le renforcement des effectifs est également une priorité. M. Zerrouki a annoncé un recrutement en cours de 498 nouveaux agents pour les bureaux de poste. De plus, pour fluidifier les opérations et réduire les files d'attente, plus de 600 distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service au premier trimestre de l'année, avec l'installation prochaine de 300 DAB supplémentaires. Le ministre a assuré que toutes les dispositions sont prises pour garantir un service fluide dans les bureaux de poste à l'approche de l'Aïd El-Adha.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Protéger nos enfants des cybercriminels

Attention! C'est plutôt plus facile de le dire que de le faire ! Avec la démocratisation de l'usage de l'Internet, sans distinction apparente, entre un adulte mûr et conscient et un enfant, inconscient et inexpérimenté, les dangers encourus sont là, dans nos foyers, dans nos établissements scolaires, jusque dans les plis de notre intimité. Je n'ajoute rien à votre entière connaissance, en disant que l'enfant est exposé au plus nuisible des dangers, s'il était laissé, sans être soumis à une surveillance de proximité soutenue. Dans l'Internet, il y a des très bonnes choses à apprendre, à exploiter voire à saisir. Cependant, il y a le revers de la médaille, c'est-à-dire des trucs néfastes à ne jamais s'en approcher. Ce dispositif, cette merveille du 21ème siècle est utilisée dans le bon sens, par les gens cultivés, par les professeurs, les médecins, les chercheurs, les étudiants etc... Malheureusement, il est du coup utilisé à des fins funestes, par des gens à l'esprit, également funeste entre autres les chefs terroristes, les barons de la criminalité, notamment la criminalité transnationale. Le domaine du crime est également aussi diversifié et aussi riche, exactement comme celui de la culture et du savoir. Ainsi, dans chaque pays du monde, l'on avait mis sur pied des dispositifs pour la lutte contre la cybercriminalité avec un personnel formé dans ce domaine. En Algérie, il existe un service central de lutte contre la cybercriminalité (DGSN): il cumule depuis sa création un haut niveau d'opérationnalité. Un service similaire existe en même temps au niveau du corps de la gendarmerie nationale. L'on avait à plusieurs reprises surpris des jeunes que se faisaient recruter par des chefs terroristes, à partir d'un X pays. Le recrutement des jeunes en vue de les enrôler dans les réseaux de trafic d'armes ou de drogues est une vérité n'ayant guère besoin d'être signalée ou prouvée. La maîtrise de la situation par les services de sécurité semble parfaite et ce, en dépit du fait qu'il reste beaucoup à consentir dans ce domaine. Il faudrait coûte que coûte protéger les jeunes algériens et algériennes contre les tentations pouvant émaner çà et là, particulièrement les coups de foudre, le cyber-mariages virtuels, les compagnies fictives de travail et d'embauche. Une partie du E-commerce! Le saviez-vous qu'il existe même des réseaux de cyber-prostitution... C'est la raison pour laquelle tous les efforts alloués à cet effet, la maîtrise totale de ce domaine reste insaisissable à son niveau idéal. Saluons et continuons!!

Si El Hachemi Assad à la radio chaine 3

Revoir la loi 08-04 et généraliser l'enseignement de tamazight

Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a plaidé, ce dimanche, pour la révision de la loi d'orientation de l'éducation nationale, afin de donner à tamazight le statut de matière à part entière, mais également pour la généralisation de l'enseignement de tamazight à tous les niveaux. Premier hôte de la semaine de l'émission «L'invité du jour», de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Assad s'est félicité de tout le travail effectué à ce jour pour la vulgarisation de l'enseignement de tamazight à l'école. L'orateur s'est appuyé sur les statistiques fournies par le ministère de l'Education nationale, notamment, pour les épreuves de tamazight au BEM et au BAC, qui sont en évolution permanente d'année en année. «Nous avons réalisé une avancée majeure par rapport à l'enseignement de tamazight. Toutefois, il reste beaucoup à faire et à parfaire parce que tout est lié à la loi régissant cet enseignement», a-t-il indiqué. En effet, M. Assad plaide pour la révision de quelques dispositions de la loi n° 08-04 du 23 janvier 2008, portant loi d'orientation sur l'éducation nationale, qui stipule que l'enseignement de tamazight est facultatif, car, selon lui, elle est en déphasage avec la constitution. «L'aspect facultatif est en défaveur avec la promotion de tamazight à l'école et n'assure pas la continuité pédagogique de cet enseignement», a-t-il regretté. Le SG du HCA souhaite également s'attaquer à l'article 34 de ladite loi qui positionne tamazight comme une matière qui peut être dispensée s'il y a une demande sociale. Selon lui, cette notion est piégeante et doit être révisée. «Nous souhaitons voir l'élaboration d'un plan généralisant l'enseignement de tamazight, un engagement de l'Etat pour généraliser l'enseignement de tamazight à tous les niveaux, c'est-à-dire, les trois paliers», a-t-il déclaré.

Epreuves du BEM 2025

Plus de 826.000 candidats concernés

Plus de 826.000 candidats ont entamé, hier, les épreuves du brevet d'enseignement moyen (BEM) à travers quelque 3.000 centres d'examen au niveau national. Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui, a donné le coup d'envoi de cet examen à partir du CEM Mohamed-Boudiaf dans la wilaya de Ghardaïa. Les candidats passent les épreuves du BEM du 1er au 3 juin dans dix (10) matières, sous la supervision de plus de 240.000 encadrants répartis sur les différents centres d'examen au niveau national. Dans ce cadre, l'Office national des examens et concours (ONEC) a affirmé que toutes les mesures et dispositions relatives à l'organisation de l'examen du BEM (session juin 2025) avaient été prises, y compris la mobilisation du personnel du secteur pour l'organisation et l'encadrement de l'opération, afin de permettre aux candidats de passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. Concernant la nature des sujets d'examen, l'ONEC avait assuré qu'ils "seront puisés dans les cours dispensés en classe, selon le programme tracé durant l'année scolaire". Le ministère de l'Education nationale avait appelé les candidats à éviter d'interagir avec les fausses informations circulant sur les réseaux sociaux, les invitant à se concentrer sur la révision et la préparation dans le calme et la sérénité. Au titre des mécanismes de soutien psychologique mis en place au profit des candidats, le ministère de l'Education nationale a affecté des psychologues à travers tous les centres d'examen pour aider les élèves à passer sereinement les épreuves de cet examen, et ce, en coordination avec le ministère de la Santé.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'Algérie s'aligne sur la hausse de l'OPEP+

L'OPEP+ a décidé, lors d'une réunion ministérielle tenue par visioconférence ce samedi 31 mai, d'augmenter sa production collective de 411.000 barils par jour, à partir de juillet 2025. Cette décision concerne huit pays membres: Algérie, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Irak, Kazakhstan, Koweït, Oman et Russie. Elle s'inscrit dans la continuité du plan de levée progressive des réductions volontaires de production, en place depuis avril 2023, visant à accompagner la reprise de la demande mondiale en hydrocarbures. Cette hausse de production, équivalente au volume ajouté en mai et juin, représente une accélération du calendrier initialement prévu: les augmentations attendues jusqu'à fin 2026 ont été anticipées de trois mois. Depuis avril, l'OPEP+ a déjà réinjecté 1,37 million de bjp sur le marché, soit près des deux tiers des 2,2 millions de bjp à réintroduire progressivement. Pour l'Algérie, cette décision se traduit par une augmentation modeste de 8.000 bjp, avec une production attendue de 936.000 bjp en juillet, visant à atteindre plus d'un million de bjp d'ici juillet 2026. Le ministère algérien de l'Énergie souligne que cette hausse répond à la progression anticipée de la demande, notamment saisonnière et soutient la mise en production de nouveaux gisements, favorisant ainsi la valorisation des ressources nationales. Dans un communiqué, l'OPEP+ justifie cette augmentation par des «perspectives économiques mondiales stables» et des «fondamentaux solides du marché pétrolier», notamment le bas niveau des stocks mondiaux de pétrole. Malgré la réintroduction progressive des volumes, les prix du brut restent sous pression: ils ont chuté en avril à leur plus bas niveau depuis quatre ans, passant sous les 60 dollars le baril, en raison notamment des anticipations de récession et de la guerre tarifaire initiée par les États-Unis. Vendredi dernier, ils se situaient légèrement en hausse à près de 63 dollars. L'Arabie saoudite et la Russie, piliers de l'OPEP+, poursuivent cette stratégie d'augmentation des volumes pour regagner des parts de marché face aux producteurs américains, privilégiant le volume aux revenus unitaires, comme l'explique Harry Tchilinguirian d'Onyx Capital Group: «Si le prix ne permet pas d'obtenir les revenus escomptés, ils espèrent que le volume le permettra». Enfin, les ministres des huit pays ont convenu de maintenir des réunions mensuelles afin d'évaluer l'évolution du marché, le respect des quotas et la gestion des compensations. La prochaine réunion est fixée au 6 juillet 2025.

Opep+

L'Algérie augmentera sa production pétrolière de 8.000 barils/jour

L'Algérie augmentera sa production de pétrole brut de 8.000 barils par jour durant le mois de juillet prochain, dans le cadre du plan de levée progressive des réductions volontaires appliquées depuis deux ans par huit pays membres de l'alliance OPEP+. Selon un communiqué publié samedi par le ministère de l'Energie, des Mines et des Energies Renouvelables, cette décision s'inscrit dans la stratégie commune visant à accompagner la reprise de la demande mondiale en hydrocarbures, notamment durant la période estivale. "La production de pétrole brut de l'Algérie enregistrera une augmentation supplémentaire de 8.000 barils par jour, en juillet prochain. Cette hausse vise à répondre à la progression anticipée de la demande extérieure en pétrole brut et en produits pétroliers, notamment durant l'été", précise le ministère. Ainsi la production algérienne atteindra 936.000 barils par jour en juillet prochain, pour ensuite s'élever progressivement à 1,007 million de barils par jour d'ici juillet 2026. Cette hausse "permettra également de soutenir la mise en production progressive de nouveaux gisements récemment développés, contribuant ainsi à une meilleure valorisation des ressources nationales", ajoute la même source.

Protection du pouvoir d'achat

Une responsabilité collective nécessitant des efforts concertés

La protection du pouvoir d'achat du citoyen "n'est pas du seul ressort de l'autorité publique, mais une affaire de société qui nécessite une concertation entre les institutions officielles et la société civile", a estimé, samedi à Annaba, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Mustapha Zebdi. Participant à une rencontre régionale qui a réuni des représentants d'associations de protection des consommateurs venus de 17 wilayas, aux côtés de responsables de l'entreprise Algérie Télécom, pour soulever les préoccupations des clients et améliorer la qualité du service qui leur est dû, M. Zebdi a indiqué que l'APOCE est "très proche du citoyen de par sa présence sur le terrain et sa capacité à suivre ses préoccupations quotidiennes, tout en proposant des solutions concrètes pour l'organisation et la stabilité du marché". Il a ajouté que la protection du pouvoir d'achat, qui "commence par la prise de conscience de l'importance de la planification financière et de la consommation responsable", se concrétise par "une participation consciente du citoyen à travers la surveillance du marché, la dénonciation des abus et le soutien des initiatives de la société, outre l'accompagnement des pouvoirs publics dans le processus de réforme économique et sociale". La délégation de la direction générale d'Algérie Télécom, formée de responsables des services commerciaux et techniques et des relations avec la clientèle, a apporté des éclaircissements et des réponses aux différentes préoccupations soulevées, notamment celles liées aux interrup-



tions de service et à la mauvaise couverture dans certaines zones. La volonté de l'entreprise d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens et la généralisation de l'utilisation de la technologie de la fibre optique, ainsi que le lancement de nouveaux services numériques, a également été souligné. La rencontre a donné lieu à la projection de vidéos présentant les missions et les réalisations d'Algérie Télécom, ainsi que les efforts de l'APOCE en matière de sensibilisation, notamment à travers l'organisation de sondages d'opinion en collaboration avec les associations de la société civile pour améliorer le service public et proté-

ger les droits des consommateurs. Cette rencontre régionale a été sanctionnée par plusieurs recommandations visant à "renforcer l'inclusion numérique", à "améliorer les mécanismes de communication avec les citoyens" et à "réfléchir à des solutions proactives aux problèmes techniques récurrents". La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales organisées par l'APOCE en coordination avec Algérie Télécom pour promouvoir la culture de la qualité et renforcer les mécanismes de gouvernance participative dans l'intérêt du citoyen, et en adéquation avec la transformation numérique dans le pays.

Cybersécurité au sein des entreprises

Des experts plaident pour une approche stratégique

Des experts et professionnels ont appelé, samedi à Alger, à l'adoption d'une approche stratégique en matière de cybersécurité au sein des entreprises, notamment dans le secteur financier, plaçant pour la mise en place de structures exclusivement consacrées à la sécurité des systèmes d'information. Intervenant lors d'un atelier intitulé "La sécurité des systèmes d'information dans le circuit financier : de la résilience à la régulation", organisé par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et l'Association des anciens de l'Institut de l'économie douanière et financière (AIEDF), les participants ont souligné la nécessité, dans un contexte de transition vers le numérique, de créer des Centres des opérations de sécurité (SOC) afin de faire face à la complexité croissante des menaces cybernétiques. Le président de l'UAR, M. Youcef Benmicia, a estimé que le renforcement de la résilience des systèmes d'information constitue "un enjeu straté-

gique pour tous les secteurs, en particulier celui des finance, marqué par l'interconnexion des systèmes, le développement des moyens de paiement et la gestion d'une grande masse de données. Il a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale de gestion des cyber-risques, incluant des mesures de prévention et de protection, des plans de continuité d'activité et des solutions d'assurance adaptées. Benmicia a mis en garde contre les cyber-risques auxquels sont exposées les institutions financières, à l'instar de leurs homologues internationales, citant notamment les attaques par logiciels malveillants, le sabotage des systèmes ou encore le vol de données, pouvant entraîner des interruptions d'activité ou des pertes financières. Pour sa part, le PDG de la Société industrielle algérienne de télécommunications (Sitel), M. Mourad Sidane, a insisté sur la nécessité d'anticiper les risques tels que le piratage, le vol de données ou les deman-

des de rançon, à travers la mise en place de SOC dans chaque entreprise, particulièrement dans le secteur financier. Animés par des analystes et des ingénieurs en sécurité, ces centres disposent d'outils de surveillance leur permettant de détecter, analyser et prévenir les attaques informatiques, a-t-il expliqué. Il a également souligné l'importance de la coordination entre ces structures pour former un véritable "bouclier digital" contribuant à la protection de l'économie nationale. Sidane a salué le cadre juridique algérien en matière de cybersécurité, estimant que la sécurité informatique relève de la responsabilité de chaque entreprise, tout en devant être confiée à des spécialistes. De son côté, Mme Bouchera Bibi Triki, consultante en TIC, a appelé à l'adoption de politiques de sécurité alignées sur les objectifs stratégiques des entreprises. Elle a aussi insisté sur la nécessité de prévenir les cyber-risques internes par la sensibilisation et la formation du personnel.

Lutte contre les feux de forêts

Manœuvre conjointe algéro-tunisienne

Une manœuvre conjointe de lutte contre les feux de forêts a été organisée par la Protection civile algérienne et son homologue tunisienne, samedi à El Kef (Tunisie), dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine, indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Cette manœuvre, qui s'est déroulée au lieu-dit "forêt de Safaia", dans la commune de Kef à Sakiat Sidi Youcef, à proximité de la zone frontalière, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale dans ce domaine, précise la même source. Elle intervient également dans le sillage des "efforts communs visant à prévenir et à limiter les risques liés aux incendies

de forêts qui constituent un défi majeur pour la préservation de l'environnement et la sécurité des populations", ajoute le communiqué, relevant que "l'objectif principal consiste à tester et à évaluer les capacités opérationnelles des équipes engagées, renforcer la coordination et l'échange d'expériences, et améliorer la réactivité ainsi que l'efficacité des interventions en cas de feux de forêts". Selon la même source, "des moyens humains et matériels conséquents ont été mobilisés à cet effet, notamment deux équipes de la Protection civile algérienne spécialisées dans la lutte contre les feux de forêts, ainsi que des dispositifs de commandement, de coordination et de communication performants".

Ces exercices ont permis de "tester les capacités opérationnelles, d'optimiser les interventions conjointes et de mettre en place des procédures harmonisées de gestion des crises", a-t-on ajouté. Cette manœuvre conjointe traduit "la volonté des deux pays frères de renforcer les liens de coopération, de partager les expériences et les meilleures pratiques en matière de Protection civile, de consolider la résilience face aux catastrophes naturelles et constitue aussi un exemple concret de la mise en œuvre des engagements bilatéraux en matière de coopération dans le domaine de la Protection civile, en phase avec les orientations des hautes autorités des deux pays", conclut la même source.

Prolifération de pratiques médiatiques non-professionnelles

Ennahar TV, Echourouk News TV et El Hayat TV mises en garde

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audio visuel (ANIRA) a mis en garde, samedi dans un communiqué, contre la prolifération de pratiques médiatiques non professionnelles au sein de certaines chaînes de télévision, lesquelles portent atteinte à la conscience citoyenne et sapent profondément les efforts nationaux déployés pour lutter contre le charlatanisme et la sorcellerie. L'Autorité a affirmé qu'elle "suit avec la plus vive préoccupation et un profond mécontentement la prolifération de certaines pratiques médiatiques non professionnelles qui affectent la conscience des citoyens et sapent particulièrement les efforts nationaux visant à lutter contre le charlatanisme, la sorcellerie et la promotion de la superstition". Il a été "constaté avec le plus grand regret que la chaîne Ennahar TV a diffusé une nouvelle déclaration controversée, dans le cadre de l'émission "Paparazzi", où un artiste réputé prétendait être victime de "sorcellerie", faite par ses pairs pour entraver sa carrière artistique", a-t-elle indiqué, considérant cela comme "une exploitation éhontée des émotions des citoyens et un investissement grossier dans la superstition à des fins commerciales". L'ANIRA a également relevé la diffusion par Echourouk News TV, le 17 mai, d'un épisode de l'émission "Rak fi Tahkik", dont "l'invité, une personne qui manque de connaissances et de discernement, en étant même incapable de réciter correctement les sourates et les versets coraniques, a proféré un discours irresponsable et contraire à la conscience publique, notamment en affirmant que les pays occidentaux doivent leurs progrès à l'exploitation des djinns". A ce sujet l'autorité prévenu qu'il s'agit là de "propos incongrus contraires à la logique et à la raison, qui font la promotion directe de discours superstitieux incompatibles avec les données scientifiques et les valeurs religieuses, et une violation des exigences du service public". Dans le même sillage, elle a évoqué "une entrevue, diffusée le 27 mai, sur la chaîne El

Hayat TV d'une personne faisant la promotion de concepts non prouvés scientifiquement, sans recourir à l'expertise des spécialistes de la médecine ou de la science pour donner un avis savant et éclairé, dans un manquement total au devoir d'objectivité". L'autorité a, par ailleurs, insisté sur le fait que "ces programmes, exploitant de manière éhontée la souffrance des gens, visent en réalité à élever leur audimat. Ils ne constituent pas seulement un mépris de l'intelligence des citoyens, mais tombent également sous le coup de la loi N° 23-20 encadrant l'activité audiovisuelle, notamment l'article 32 qui stipule l'obligation de se conformer aux règles, à la déontologie et à l'éthique professionnelles, et interdit l'instrumentalisation de la religion à des fins contraires à l'exercice de l'activité audiovisuelle". "Tout en réaffirmant son devoir de protéger l'opinion publique contre la désinformation, l'ANI-

RA condamne fermement ce dérapage professionnel et met en garde toutes les institutions audiovisuelles contre le risque de succomber à de telles dérives dangereuses, en l'absence des conditions minimales d'une préparation médiatique réfléchie et avec les faibles qualifications académiques et médiatiques de certains animateurs qui se permettent de traiter des questions sociales sensibles, en invitant des personnes qui se voient attribuer différents titres, sans aucun égard à leur crédibilité". A ce titre, l'Autorité a relevé "la gravité particulière des contenus de ces programmes, qui ne se contentent pas de promouvoir le charlatanisme, mais vont jusqu'à semer le doute et les accusations au sein de la famille algérienne, et à élever les générations dans l'angoisse et la superstition, au lieu de développer l'esprit critique, la réflexion rationnelle et la compréhension saine de la religion".

Pensions et allocations de retraite

Les bénéficiaires nés en juin appelés à renouveler leurs documents

La Caisse nationale des retraites (CNR) a invité, dimanche dans un communiqué, les bénéficiaires de pensions et d'allocations, nés au mois de juin, à renouveler leurs documents justificatifs durant ce mois, et ce dans le cadre du renouvellement annuel des documents justificatifs. "Les retraités concernés par cette opération sont également invités à privilégier l'utilisation de l'application mobile +Retraite Dz+ qui permet un renouvellement simple et rapide, sans avoir à se déplacer aux agences locales", précise la même source. Dans le même sillage, "la CNR a rappelé deux méthodes simples pour renouveler les documents, à savoir l'application mobile +Retraite Dz+, qui constitue l'option la plus simple, permettant aux retraités d'effectuer l'opération à distance sans avoir à se déplacer, ou bien se rendre à l'agence locale". "Concernant la retraite directe, la reconnaissance faciale +R-Face+ sera utilisée pour s'assurer que le bénéficiaire est bien en vie. Quant aux bénéficiaires de la pension de réversion, ils doivent s'identifier via la même technique avant de scanner directement les documents requis via l'appareil photo de leur téléphone", selon la même source. "Une notification de confirmation sera envoyée via l'application +Retraite Dz+ une fois l'opération réussie", a ajouté le communiqué. Dans le cadre de "l'amélioration des services administratifs et de la simplification des procédures au profit des retraités, la CNR adopte une stratégie structurée de renouvellement périodique des documents justificatifs, chaque retraité étant invité à effectuer cette opération une fois par an, au mois de sa naissance". Pour le renouvellement annuel de la pension directe, "le retraité doit fournir une fiche familiale d'état civil avec mention marginale ou un certificat de vie pour les retraités célibataires. Cependant, pour les bénéficiaires de pension de réversion, les documents à renouveler varient selon le cas", ajoute la même source.

Concours de recrutement d'Algérie Poste

Fin de fonctions pour 03 responsables et ouverture d'une enquête

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis fin aux fonctions de trois responsables, suite au problème technique survenu dans la plateforme électronique dédiée au concours de recrutement dans le secteur postal, avec l'ouverture d'une enquête afin d'élucider les causes de ce dysfonctionnement et déterminer les responsabilités en toute transparence, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Le ministère "veille à intégrer la numérisation en tant qu'outil essentiel pour garantir l'intégrité et l'équité. C'est ainsi que pour la première fois, un concours de recrutement dans le secteur postal a été organisé sous forme d'épreuve numérique via une plateforme électronique, en adoptant le système de questions à choix multiples (QCM)", précise le communiqué. Cependant, cette opération qui visait à "instaurer des normes modernes en matière de recrutement, a été entachée d'un problème technique ayant empêché le bon déroulement de l'épreuve et suscité une vague de mécontentement chez les candidats", ajoute la même source. Par conséquent, et dans le souci de consacrer le principe de responsabilité et de reddition de comptes, M. Zerrouki a décidé de mettre fin aux fonctions du Directeur général de la société de l'information au ministère, du responsable de la sécurité de l'information au ministère et du directeur des systèmes d'information à Algérie Poste, en leur qualité de responsables directs de l'organisation de ce concours numérique", selon le communiqué, qui fait état de "l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'élucider les causes de ce dysfonctionnement et de déterminer les responsabilités en toute transparence". Tout en déplorant cet incident, le ministère tient à rassurer l'ensemble des candidats de "la réorganisation du concours dans les plus brefs délais et dans des conditions transparentes et strictes, garantissant l'égalité des chances pour tous et consacrant l'orientation vers une numérisation des services publics avec professionnalisme et rigueur", affirmant, à ce titre, "son attachement au processus de modernisation et de numérisation, malgré toutes les tentatives de perturbation, en restant fidèle à ses engagements envers le citoyen, fondés sur les principes de transparence, de justice et de reddition de comptes".

Aïd El-Adha

2650 dessertes supplémentaires à travers les différentes gares routières

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a annoncé, samedi dans un communiqué, la programmation de 2650 dessertes supplémentaires pour répondre à l'augmentation de la demande à l'approche de l'Aïd El-Adha. Cette mesure intervient en application des orientations du ministère des Transports et en coordination avec les directeurs de wilaya des transports, précise le communiqué, soulignant que des correspondances ont été adressées aux transporteurs les invitant à assurer la continuité du service pendant l'Aïd, afin de couvrir le flux important et croissant des voyageurs, qui devrait atteindre les 350.000 passagers/jour à travers les différentes wilayas du pays. Ce programme spécial s'étalera sur deux semaines, du vendredi 30 mai au vendredi 13 juin, soit une semaine avant et une semaine après l'Aïd, ajoute la même source. Pour éliminer les files d'attente dues à la forte demande sur les billets au niveau des stations terrestres, Sogral a mobilisé «394 guichets» de vente en espèces ou par cartes postales et bancaires, selon le communiqué qui a fait état de l'ouverture de 37 guichets à la gare routière d'Alger, dont 7 dédiés exclusivement aux paiements électroniques.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 408015000014082

OPERATION : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 93+000 au PK 100+000
LOT N° 01 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 93+500 au PK 096+500
LOT N° 02 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 96+500 au PK 100+000

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimale N°11/2025 paru dans les quotidiens nationaux :

« الجمهورية » et « LE CARREFOUR D'ALGERIE » du 16/04/2025, relatif à :

Réparation des dégâts causés par les intempéries CW 11 entre PK 93+000 au PK 100+000, qu'à l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres, conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, les résultats sont les suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT APRES VERIFICATION EN DA (T.T.C.)	NIF	Délai de réalisation	Note Technique	CRITERE DE CHOIX
LOT N° 01 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 93+500 au PK 096+500	EURL ETPH TAKLIT LAHCEN	68 288 150,00 DA	001938070254141	04 MOIS	83,5 PTS	Offre moins disant
LOT N° 02 : Réparation des dégâts causés par les intempéries sur CW 11 entre PK 96+500 au PK 100+000		97 159 930,00 DA			87 PTS	

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours, qui doit être obligatoirement déposé auprès du secrétariat de la commission de wilaya des marchés publics contre un récépissé de dépôt dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les Candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures offres technique et financière, son invites à se rapprocher de nos services au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cette attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008225 02.06.2025

REPUPLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BOUKADER
COMMUNE DE BOUKADER

MATRICULE FISCALE DE LA COMMUNE N°= 098502129066125
AVIS - D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 65 ALINEA 02 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 /09/ 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC, LE PRESIDENT DE L'A.P.C DE BOUKADER INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRE AYANT PARTICIPE AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 03/2025 PARUE DANS (EL DJOUMHERIA) EN LANGUE NATIONALE EN DATE DU 08/04/2025 ET DANS (LA CARREFOUR D'ALGERIE) EN LANGUE ETRANGERE EN DATE DU 08/04/2025 AINSI QUE LE BOMOP .
ANNONCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE POUR LA REALISATION DES PROJETS SUIVANTES :

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC (DA)	DELAI DE REALISATION	CRITERES DE CHOIX
Rénovation du réseau d'eau potable a al-bouacheria tranche 1	E T P H / CANFOR EURL GERANT – DAHMANI MOHAMED NIF : 000502090504883	28.030.313,15	04 MOIS	Offre économiquement la plus avantageuse, correspondant à l'offre la moins-disante, parmi les offres pré-qualifiées techniquement
Rénovation d'une partie du réseau d'assainissement du quartier 08 mai 1945 et d'une partie de chemin menant au marché hebdomadaire	E T P H / TENAFER HAKIM NIF : 18402310078418300200	23.160.196,50	03 MOIS	

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES, SERONT INVITES, DANS LE MEME AVIS, A SE RAPPROCHER DU SERVICE CONTRACTANT, AU PLUS TARD TROIS (3) JOUR A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE, A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES PAR ÉCRIT.

LES SOUMISSIONNAIRES CONTESTANT CE CHOIX PEUVENT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES DE LA COMMUNE DANS UN DELAI DE DIX (10) JOURS DE LA PREMIERE PARUTION DU PRESENT AVIS DANS LA PRESSE.

CONFORMEMENT A L'ARTICLE 82 DU DÉCRET PRESIDENTIEL N° 15-247 DU 16 /09/ 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC.

LE PRESIDENT D'A.P.C

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008230 02.06.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BIR EL DJIR
COMMUNE DE BIR EL DJIR

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF 41200200003101913101

Conformément aux dispositions de l'article 65du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.
Le Président de L'A.P.C de BIR EL DJIR informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales dans le cadre de l'opération suivante :

AMENAGEMENT URBAIN 105 LOGTS HAI BELGAID BIR EL DJIR,
(le développement local dans le cadre de la démocratie populaire participative).

-Publie dans les journaux nationaux (الجمهورية) en date du 22/04/2025(LE CARRFFOUR D ALGERIE) du 22/04/2025.

Après évaluation des plis selon les critères du cahier des charges l'opération à été attribué comme suit :

Soumissionnaire retenue	Note technique	MONTANT APRES CORRECTION DA TTC	Délai proposé	NIF	Critères de choix
HOUCINE ABDERRAHMANE	71	22 968 190,00	75 Jours	169201200303165	MOINS DISANT

- Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret cité ci-dessus et disposition de l'article 56 de la loi N° 23-12 DU 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marché publics le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration d'infirctuosite ou l'annulation de la procédure peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente.
- Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la dite limite pur introduire un recours est prorogée au jour suivant ouvrable.
- Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière , à se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire , pour leur communiquer ces résultats , par écrit .

Le président d'APC DE BIR EL DJIR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008316 02.06.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة

NIF N° : 090 327010248039

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

بهران الترابية و التسيير العقاري لولاية مستغانم

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 66, 71, 72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mostaganem sis ave Med Khemisti –informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 67/2025 paru en date du 22/04/2025 dans les quotidiens nationaux CARREFOUR D'ALGERIE et الجمهورية qu'après évaluation des offres, le marché Attribué provisoirement est indiqué ci – dessous

Intitulé du projet : Réalisation En TCE y compris VRD des 140/2000 LPL – 2EME TRANCHE 2024 à SAYADA

Attributaire provisoirement : SARL DUGUSAN - NIF N° : 00183101758648 -Note : 66 P - Critères : Offre Unique

Montant après Correction en TTC Logts : 482 742 350.10 – VRD Logts : 44 099 617.85 - Total Logts : 526 841 967.95

Montant après Correction en TTC Commerce : 12 801 291.72 – VRD Commerces : 3 208 757.77 - Total Commerce : 16 010 049.49

Montant Global logts + commerces : 542 852 017.44 - Délai administré BAT + VRD : 14 mois

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'OPGI de Mostaganem est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531008412 02.06.2025

Secteur agricole

Gouvernance, transparence et lutte contre la corruption

Représentant le wali d'Oran, M. Samir Chibani, le Secrétaire Général de la wilaya, M. Fodil El Aidani, accompagné de l'Inspecteur Général du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, a supervisé mercredi dernier, le lancement des travaux de la 6ème rencontre régionale sur le thème: «La stratégie du secteur en matière de gouvernance, de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption», organisée sous le slogan: «Moralisation de la vie publique vers la qualité, la souveraineté et la sécurité alimentaire» au niveau de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. Étaient présents à cet événement : le président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, la représentante de l'Observatoire National de la Société Civile, le président de la Cour de Justice d'Oran, le procureur général près la Cour d'Oran, des membres du comité de sécurité, le recteur de l'université Mohamed Ben Ahmed Oran 2, des enseignants conférenciers, les directeurs des servi-

ces agricoles, de la pêche et de l'aquaculture, les conservateurs des forêts, les directeurs des offices nationaux des terres agricoles des wilayas de l'ouest, les gestionnaires et employés des établissements publics et privés, des membres du corps de défense et auxiliaires de justice, des représentants de la société civile, des médias et des étudiants. Dans son allocution, le Secrétaire Général de la wilaya a commencé par souhaiter la bienvenue aux participants à cette importante rencontre régionale au nom du wali de la wilaya. Il a souligné que la moralisation de la vie publique constitue la pierre angulaire pour garantir la transparence de l'action administrative, l'intégrité des décisions économiques et la bonne gestion des ressources nationales, notamment face aux défis actuels auxquels fait face le secteur agricole et alimentaire. Il a ajouté que la qualité de la production alimentaire est la clé pour atteindre l'autosuffisance et renforcer notre indépendance économique, ainsi que notre souveraineté et sé-

curité alimentaires. Il a également affirmé que la souveraineté alimentaire exige de travailler avec un esprit de responsabilité pour développer les systèmes de production agricole et toutes les filières stratégiques. L'engagement envers les valeurs d'intégrité et de transparence à toutes les étapes de la production, de la distribution et du stockage des denrées alimentaires est, selon lui, essentiel pour garantir un accès équitable et sécurisé à l'alimentation pour tous les citoyens. Il convient de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres régionales organisées par l'Inspection Générale du Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, en coordination avec l'Autorité Supérieure pour la Transparence, la Prévention et la Lutte contre la Corruption, la Cour de Justice d'Oran et l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed. En marge de cette rencontre, le Secrétaire Général de la wilaya a été honoré en tant que représentant du wali de la wilaya d'Oran.

Relation entre histoire et archives

Complémentarité et coopération mutuelle

Les participants à un Colloque national sur l'histoire et les archives, organisé mardi à Oran, ont souligné que la relation entre l'histoire et les archives est une relation de complémentarité et de coopération mutuelle dans la construction et la préservation de la Mémoire des nations. Lors de ce Colloque national intitulé "Les archives, l'histoire et les nouvelles pratiques", organisé par le département des sciences de l'information et de la documentation de la Faculté des sciences humaines et islamiques de l'Université d'Oran 1, en collaboration avec l'Ecole doctorale en bibliothéconomie, les intervenants ont

souligné que "le lien entre histoire et archives est étroit, les archives constituant la source principale d'information pour les historiens, leur permettant de construire une histoire précise et équitable". Dans ce contexte, le Recteur de l'Université d'Oran 1, M. Amine Abdelmalek, a indiqué que les archives sont la source principale sur laquelle s'appuie l'historien pour étudier et comprendre les événements historiques. Il a précisé que les archives regroupent une variété de documents et de matériaux originaux, tels que des lettres, des registres officiels, des correspondances, des photographies, entre autres, que l'historien utilise pour analyser une

période historique donnée. De son côté, le président du Colloque, Dr Larbi Benhadjar Miloud, a affirmé que "la relation entre l'historien et l'archiviste est interdépendante: l'un ne peut travailler sans l'autre", soulignant que les deux font face à de nouveaux défis liés aux transformations et aux technologies numériques qui ont profondément modifié le monde. Quant à la coordinatrice du Colloque, Professeure Rokia Bahoussi, elle a qualifié cette relation de complémentaire, car l'archive constitue la source essentielle permettant à l'historien de collecter des informations sur les événements, les personnages et les périodes historiques étudiées.

Journée mondiale de l'Enfance

La DAS communale fête l'événement

Par Youcef Chaïbi

Le 01 juin marque la Journée de l'Enfance. Cette Journée est une occasion pour sensibiliser la population à l'éducation, la santé, la sécurité et surtout le bien-être des enfants. Pour rappel, cette Journée a été instaurée en novembre 1949, lors d'un Congrès organisé par la Fédération démocratique internationale des femmes à Moscou, ayant rendu hommage aux enfants qui ont perdu la vie, lors de la deuxième guerre mondiale et qui a choisi de créer une journée honorifique destinée aux enfants, adoptée par la résolution 44/25 de l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989. La Journée mondiale de l'Enfance offre, à chacun et chacune d'entre nous, une occasion unique afin de sensibiliser le public aux droits de l'enfant. A Oran, cette Journée qui a été célébrée au siège de l'Organisation Nationale des Moudjahiddines (front de mer) par la division des affaires sociales de la



commune d'Oran, organisatrice de l'événement, en collaboration avec deux Associations «Amal wa Saada» et l'Association de la jeunesse pour l'orientation et l'animation, a été un moment festif, joyeux et rempli de sourires, placé sous le signe de la musique enfantine, de l'animation et du partage. Les enfants sont une source d'inspiration, d'énergie et d'avenir. A travers cette fête, il a été mis à l'hon-

neur les 22 crèches de la ville d'Oran, les éducatrices, les psychologues et le personnel administratif exerçant au sein de ces structures. C'est toute une communauté qui se mobilise pour leur offrir un moment privilégié et inoubliable. Orchestres, jeux, animation ...Il y en aura pour tous les goûts. Enfin, une belle opportunité pour renforcer les liens entre générations et faire vivre l'esprit de convivialité.

Examens de BEM

Le wali donne le coup d'envoi au CEM «Ali Maachi»

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a procédé, ce dimanche, au coup d'envoi des épreuves de l'examen du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), au niveau du CEM «Ali Maachi» de Yughmouracen, en présence du P/APW, du directeur de l'Education ainsi que des représentants des autorités locales. Arrivé sur les lieux en présence d'un parterre de journalistes et de services de sécurité, le premier responsable de la wilaya s'est enquis de visu de l'état des classes de cet établissement scolaire de cycle moyen et des conditions pédagogiques logistiques et matérielles dans lesquelles se déroule l'examen du BEM. La cérémonie du coup d'envoi officiel a été lancée dans la classe n°1 par la première épreuve de la journée: la langue arabe. C'est ainsi que le chef de l'exécutif de wilaya a ouvert le sujet de la première épreuve, a parlé et remonté le moral des candidats, leur souhaitant, par la même occasion, une réussite à cet examen. Auparavant, M. Chibani avait visité l'établissement scolaire au moindre détail et donné des instructions claires et nettes au directeur du secteur afin de garantir un bon déroulement de l'examen dans la sérénité et la transparence. Il a écouté par la suite un point de situation chiffré, présenté par le directeur de l'Education.

B.Kamel

Examens du BEM

Sonelgaz met en place un plan spécial

Afin de garantir la qualité et la continuité du service de distribution de l'énergie électrique durant la période allant du 1er juin au 3 juin 2025, qui coïncide avec les examens du Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), la Direction de la Distribution de l'Électricité et du Gaz d'Oran a mis en place un plan spécial comprenant des mesures et dispositions exceptionnelles. Ce plan prévoit notamment le renforcement du programme d'astreinte et la mobilisation de toutes les équipes des services techniques au niveau de la wilaya, au nombre de deux services techniques, ainsi que l'équipe de réalisation et les équipes d'interventions légères réparties sur 09 agences commerciales, renforcées en ressources humaines et matérielles pour assurer une intervention rapide et efficace en cas d'urgence. Par ailleurs, afin d'éviter toute perturbation dans l'approvisionnement en énergie, un accompagnement des directeurs des centres d'examen sera assuré avant et pendant les épreuves, dans le but de garantir les conditions techniques adéquates et d'assurer la continuité et la qualité du service.

Concours de la nouvelle «Oum Sihem»

Lancement de la 5ème édition

L'association culturelle "Athar El-Abirine" d'Oran a lancé la cinquième édition du concours littéraire national dédié à la défunte écrivaine Oum Sihem, en reconnaissance de ses contributions à la littérature, a-t-on appris jeudi auprès de l'association. La réception des contributions des candidats pour ce concours de la nouvelle, organisé sous le slogan "L'écriture, un engagement et une responsabilité", débutera le 20 juin prochain pour une durée d'un mois, a-t-on fait savoir de même source. Les participants concourront pour le Prix de l'écrivaine et poétesse Amaria Bilel, connue dans le milieu littéraire sous le nom d'Oum Sihem, a indiqué à l'APS, le président de l'association, Cherif Rouane. Les prix seront remis aux lauréats de ce concours ouvert à toutes les tranches d'âge, sous la supervision d'un jury composé d'auteurs spécialisés dans la nouvelle, à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, a-t-il annoncé, rappelant que la quatrième édition du concours national de la nouvelle "Oum Sihem" avait enregistré plus de 100 participants. Le président de l'association "Athar El-Abirine" a également exprimé l'ambition de faire évoluer cet événement culturel d'un concours national à un concours arabe, en inscrivant, notamment, dans la liste des projets culturels soutenus par le ministère de la Culture et des Arts.

Tlemcen

Portes ouvertes de la CNAS



La Caisse nationale des assurances sociales de Tlemcen, en collaboration avec son partenaire la banque BDL, a organisé des portes ouvertes pour le public, particulièrement le patronat et les opérateurs économiques et ce, dans le but d'utiliser et d'adopter les méthodes de paiement électronique. Un moyen efficace qui présente des avantages liés à la rapidité, la sécurité et le gain en temps. Cette Caisse a l'habitude d'organiser ce genre de manifestations, d'une manière régulière avec, à chaque fois, des objectifs. Les dernières portes ouvertes étaient consacrées, entre autres à l'assurance maladie, l'invalidité, la maternité, les accidents du travail et les maladies professionnelles. Elle lance aussi des opérations de sensibilisation à destination des entreprises publiques et privées. **MOHAMMED AMMAMI**

Saïda

Le réseau routier à la loupe

Le citoyen ordinaire trouve anormal qu'un chantier d'un assez court tronçon soit arrêté et relancé pendant la période estivale, sans se soucier des désagréments que cela allait causer aux usagers. Jeudi dernier, les autorités locales, à leur tête, le wali Mermouri, se sont rendus dans 03 communes de la wilaya à savoir: Sidi Amar, Ain-Sultan et Hassasna, pour un constat de visu de quelques projets routiers lancés. Sur place, le chef de l'Exécutif a insisté sur le respect des délais de réalisation afin d'assurer un minimum de commodités au profit des habitants de ces localités. **OULD OGBAN**

BEM à Saïda

C'est parti pour les 8.199 candidats

Hier, tôt le matin, le wali, accompagné des responsables civils et militaires, a donné le coup d'envoi pour les épreuves du BEM à partir du CEM "Selam Abdeslem" de la Cité AADL. Les sujets d'examen ont été acheminés vers les centres d'examen sous escorte policière. Selon les informations recueillies, tous les moyens humains et matériels ont été réunis pour faciliter le bon déroulement des preuves. Au niveau des centres d'examen, un dispositif exceptionnel a été mis en place avec en plus la présence des éléments du secteur de la santé et ceux de la Protection civile. Les résultats déterminants pour accéder au pallier secondaire seront connus d'ici la fin de ce mois en cours. **O.OGBAN**

Ammi Moussa (Relizane)

Un crime déclenche une panique dans un Souk

La commune d'Ammi-Moussa, dans la wilaya de Relizane, a été secouée dans la matinée d'hier, par une panique qui a éclaté dans un souk de commerce varié. Selon des sources de la commune en question, il s'agit d'une violente bagarre à l'arme blanche qui s'est terminée par un crime. La victime, vendeur ambulant d'appareils électroménagers et autres, a été assassinée par un objet tranchant qui serait un couteau, nous dit-on. Toujours selon les mêmes sources, plusieurs personnes qui se trouvaient sur les lieux, ont tenté de lui porter secours, avant l'arrivée des secouristes de la Protection civile. Face à la gravité de la situation, la victime a été transportée par des citoyens vers l'hôpital de la commune. Malheureusement, à son arrivée aux services des urgences, l'infortuné était déjà mort. Pour l'heure, on ignore si le tueur, très connu à Ammi Moussa, a été arrêté ou non. Une enquête a été déclenchée pour faire la lumière sur cette affaire. **A.Kader**

Sidi Bel-Abbès célèbre la Journée Internationale de l'Enfance

Une convergence institutionnelle au service de l'inclusion

Par Mohamed Nouar

Dans une démonstration éloquent de synergie interinstitutionnelle et d'engagement sociétal, la ville de Sidi Bel-Abbès a commémoré, ce samedi, la Journée Internationale de l'Enfance, instaurée en 1954 et adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989, un jalon fondamental dans la promotion du respect et des droits inaliénables des enfants à une existence digne. Cette célébration a trouvé un écho particulier à Sidi Bel-Abbès, précisément à l'école des sourds muets du quartier El-Houria, illustrant l'engagement indéfectible de l'Algérie et de ses collectivités locales envers cette cause universelle. L'événement, fruit d'une collaboration exemplaire entre la Direction de l'Action Sociale, la Direction de la Culture, la Direction de la Jeunesse et des Sports et l'UNFA, a débuté par l'accueil de la délégation de wilaya, rehaussée par la présence du représentant du premier responsable de l'Exécutif, en présence émue des parents d'élèves et de l'équipe pédagogique dévouée. Ce moment inaugural a souligné l'importance accordée à cette journée par les plus hautes instances de la wilaya. L'écoute solennelle de l'hymne national algérien, suivie de la récitation poignante de versets du Saint Coran par de jeunes élèves du cycle primaire, a conféré à l'événement une dimension patriotique et spirituelle, rappelant les valeurs fondamentales de la nation. A travers son discours d'ouverture, la Directrice de l'Action Sociale a chaleureusement souhaité la bienvenue aux invités, insistant sur la signification



profonde de cette journée dédiée aux enfants et aux enfants en besoins spécifiques. Cet appel à l'unité et à la solidarité a trouvé un écho immédiat dans la chanson d'accueil présentée par les élèves des crèches, un moment de pure innocence et de joie partagée. L'émotion a été palpable lors de la présentation d'une chanson sur les lettres arabes par des élèves malentendants et muets. Cette performance, au-delà de son aspect artistique, a été un témoignage vibrant de résilience et de capacité à communiquer et à apprendre, défiant les barrières de la perception. La cérémonie a également été l'occasion de reconnaître l'engagement des acteurs du terrain. Des cadeaux ont été remis aux participants responsables des écoles et des associations ayant activement participé à la réussite de cette commémoration, saluant ainsi leur rôle pivot dans l'accompagnement quotidien de ces enfants. Le program-

me de la journée, riche et diversifié, a combiné éducation et divertissement. Une activité éducative, axée sur "Les règles de la sécurité routière", a permis de sensibiliser les jeunes participants aux impératifs de prudence et de civisme. Parallèlement, la Direction de la Culture et des Arts a offert des programmes récréatifs, tandis que des concours et ateliers de dessin ont stimulé la créativité des enfants. La journée s'est clôturée par une soirée récréative, véritable moment de fête et de légèreté, offrant aux enfants un espace de pur divertissement et de camaraderie. Cette célébration à Sidi Bel-Abbès transcende la simple commémoration. Elle s'érige en modèle d'intégration, prouvant que l'engagement conjoint des institutions, des familles et des professionnels de l'éducation peut créer un environnement propice à l'épanouissement de chaque enfant, indépendamment de ses spécificités.

Tiaret

Forum sur les médias et le renforcement du front intérieur

Par L. Bouhala

Le wali a contrôlé le lancement du premier forum sur les médias et le renforcement du front intérieur à la lumière des défis actuels. Ainsi, le chef de l'exécutif de wilaya de Tiaret, M. Said Khalil, accompagné du président de l'Assemblée Populaire de Wilaya, a supervisé, ce dernier samedi, le lancement du premier forum sur les médias et le renforcement du front intérieur, à la lumière des défis actuels, au grand amphithéâtre de l'Université «Ibn Khaldoun» de «Zaâroua» Tiaret. Le forum a été organisé par le bureau de wilaya du Syndicat national des journalistes et professionnels des médias algériens (SNJA), présidée par notre consœur Djeghdane Tata, ancienne journaliste de l'APS à Tiaret, avec la participation des autorités locales civiles, militaires et judiciaires, du membre du Conseil de la Nation : M. Lahcen Bekkouche, du membre de l'Assemblée Populaire Nationale : M. Ahmed Beldjillali, du secrétaire général de la wilaya, du délégué local du médiateur de la République, du recteur de l'Université «Ibn Khaldoun» de Tiaret, du chef de cabinet, des membres du Con-



seil supérieur de la jeunesse, du chef de la daïra de Tiaret, du maire de la municipalité de Tiaret, de la famille révolutionnaire, des professeurs d'université, des membres de l'exécutif de la wilaya et des représentants de la société civile. Le programme du forum a débuté par une visite de l'exposition, tenue dans le hall du complexe universitaire. Dans l'amphithéâtre, le wali, M. Said Khalil, a prononcé une allocution d'ouverture, soulignant l'importance cruciale que l'État accorde aux médias, quatrième pouvoir de l'État et levier fondamental de la bonne gouvernance, du développement équilibré et de l'accompagnement des transformations que

connaît notre pays à tous les niveaux. M.Said Khalil a ajouté: «Lors de ce premier forum national, nous sommes tous appelés, chacun à notre niveau, à contribuer à l'élaboration d'une vision stratégique nationale qui fasse des médias un outil de cohésion et non de division, un outil de sensibilisation et non de désinformation et un outil de construction et non de destruction, face aux défis internes et externes qui nous obligent à resserrer les rangs et à privilégier l'intérêt supérieur de la nation». Poursuivant le programme du forum, le président du Syndicat national des journalistes et professionnels des médias algériens, Dgeghdane Tata, a prononcé un discours, en soulignant l'importance de ce forum, suivi d'une intervention du professeur Bouares Abdelkader sur les lois régissant l'activité médiatique. S'en est suivie une présentation du projet communautaire pour lequel l'Association «Emir Abdelkader» a remporté le premier prix à l'Olympiade de la langue anglaise en Jordanie et un hommage aux acteurs participant à ce forum dont les activités se sont poursuivies avec des interventions et des discussions-débats sur le thème du forum.

Ghardaïa

Une moisson de plus de 98.000 quintaux de blé dur attendue

Une moisson de plus de 98.000 quintaux de blé dur est attendue dans la wilaya de Ghardaïa, au terme de la campagne moisson-battage 2024/2025, lancée officiellement ce mardi, ont annoncé les responsables de la Direction des services agricoles (DSA). Une superficie totale de 1.951 hectares irrigués sous pivots, sur une surface agricole utile (SAU) de 26.619 ha, a été consacrée à la céréaliculture, et les superficies emblavées ont été consacrées au blé dur, dont une partie à la semence, a précisé le DSA, Sid Ahmed Melahi. Un rendement moyen de près de 50 Qx/ha est attendu pour cette campagne, a-t-il ajouté en signalant que l'ensemble de la production sera collectée par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat. La production céréalière attendue sera en hausse par rapport à la saison dernière qui avait donné lieu à une moisson de 60.000 QX, a esti-

mé le DSA, en faisant savoir que la disponibilité des semences et le suivi des itinéraires techniques des cultures céréalières, par les services phytosanitaires dans le cadre de la vulgarisation agricole, expliquent ces prévisions « optimistes ». Le coup d'envoi de la campagne moisson-battage a été donné par le wali de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, au niveau d'un périmètre agricole de 230 ha situé au lieu-dit Oudey Ahmed Belaid, dans la localité de Mansoura (74 km au sud de Ghardaïa). Les superficies emblavées sous pivots sont pour la plupart situées dans les régions de Métlili, Seb-Seb, Mansoura et Guerrara. Selon le rapport d'évaluation de cette campagne céréalière, notamment le désherbage et la fertilisation de la superficie emblavée, l'état végétatif de la production céréalière est jugé « bon » pour l'ensemble des surfaces ciblées, a indiqué, de son côté, le directeur de la CCLS-Laghouat, Rachid

Haddadi. Des moyens conséquents sont mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne, dont des moissonneuses à sac et bac, et des camions de transport appartenant à la CCLS, a-t-il ajouté. Huit (8) centres de proximité de stockage des céréales sont en cours de finalisation à travers la wilaya pour accueillir la production céréalière en cours, et seront réceptionnés durant le mois de juin au fur et à mesure de leur achèvement, selon les services de la DSA. Ces structures de stockage, à proximité des principaux axes routiers traversant la wilaya (RN-1, RN- 49 et RN-107), sont localisés à Mansoura (3), Ghardaïa (2) et Métlili, Seb-Seb et Guerrara (1 chacune), ont-ils signalé. Une commission, rassemblant les partenaires du secteur de l'agriculture, a été installée pour assurer le bon déroulement de la campagne de moissons et accompagner les céréaliculteurs, selon la même source.

Saison estivale

Les préparatifs vont bons train à Tizi-Ouzou

La direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya de Tizi-Ouzou apporte les dernières retouches aux préparatifs de la saison estivale, qui s'ouvrira incessamment, afin d'accueillir les estivants dans les meilleures conditions possibles, a assuré jeudi le premier responsable du secteur. Intervenant devant les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), réunis en session ordinaire ouverte hier mercredi, le directeur du tourisme et de l'artisanat, M. Amar Salmi, a indiqué que de nombreuses opérations ont été réalisées et d'autres sont en cours d'achèvement. L'objectif est de réunir toutes les commodités nécessaires au niveau des plages et en montagne, afin de garantir un séjour agréable aux vacanciers. A ce propos, il a fait savoir que les huit plages autorisées à la baignade, à savoir la plage du Centre et Le Carroubier (à Azefoun), Sidi Khelifa et Petit Paradis (Aït Chafâa), Tassalast, Grande Plage et Feraoun-Ouest (Tigzirt), et la plage Feraoun-Est (Ifissen), sont « aménagées et répondent aux conditions d'exploitation touristique des plages ». L'ensemble de ces plages, d'une capacité d'accueil globale de 77.700 estivants, sont raccordées aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'éclairage public.



Des parkings totalisant 2870 places sont ouverts à travers ces plages qui disposent également de douches, de postes de sécurité et de la Protection civile, entre autres, a-t-il noté. M. Salmi a indiqué qu'un montant total de plus de 78 millions de DA a été mobilisé sur différents programmes au profit des communes côtières pour l'engagement de travaux dans le cadre des préparatifs de la saison estivale. Pour ce qui est du tourisme de montagne et climatique, le DTA a affirmé la réouverture « en juin prochain » des deux autres structures hôtelières de la station climatique de Tala Guilef (Boghni) : l'hôtel village et le centre animé, qui s'ajouteront à l'hôtel El Arz inauguré en janvier 2025. L'hôtel Tamgout, implanté en pleine forêt de

Yakourene, et un établissement hôtelier urbain (centre-ville de Tizi-Ouzou) réalisé par un privé, entreront également en exploitation durant la saison estivale. Ces structures hôtelières, totalisant 539 lits, permettront, une fois entrées en exploitation, de porter le nombre des places d'hébergement à travers la wilaya de 9148 lits à 9686 lits. A noter que le président de l'APW, Sidali Youcef, a exhorté les directeurs concernés ainsi que les présidents des assemblées populaires communales impliquées dans la préparation de la saison estivale à « assurer toutes les commodités nécessaires pour permettre aux estivants de passer leurs séjours dans les meilleures conditions possibles ».

Secteur agricole de Tébessa

Mission d'information de l'APN pour s'enquérir des réalités dans la wilaya

Une mission d'information de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN) s'est enquis pendant trois jours des réalités du secteur agricole dans la wilaya de Tébessa en vue de le développer conformément aux instructions des autorités supérieures du pays. Au cours d'une séance de travail tenue au siège de la wilaya jeudi, le chef de

la mission, Mohamed Ouarti, a indiqué que "la visite réservée à cette wilaya à vocation agropastorale débouchera sur une série de recommandations qui seront élevées aux instances de tutelle afin de développer le secteur agricole". Le même intervenant a ajouté que les membres de la mission se sont rendus à plusieurs régions agricoles du Nord et du Sud de la wilaya et se sont enquis de près des diverses filières agricoles dont

celles de culture des céréales, de la pomme de terre et des olives largement pratiquées, et ont écouté les préoccupations des agriculteurs qui seront portées sur le rapport final détaillé destiné aux autorités supérieures du pays pour leur prise en charge, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la relance du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire.

A Ain Smara et Ain Abid (Constantine)

Inauguration de 03 centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales



Trois centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales ont été inaugurés jeudi dans les communes d'Ain Smara et d'Ain Abid (Constantine), consolidant les capacités de stockage des produits agricoles de base. Selon les explications présentées à l'occasion au wali, Abdelkhalek Sayouda, ces structures font partie de 9 centres de proximité d'une capacité de stockage de 50.000 quintaux chacun en cours de réalisation dans la wilaya dans le cadre des efforts de consolidation des capacités nationales de stockage des produits agricoles de base dont les céréales et de la sécurité alimentaire. Il est prévu au cours de la campagne de moisson battage en cours 2024-2025 la réception des autres centres de proximité de stockage intermédiaire de céréales restant dans les communes de Ben Badis (2 centres), Ibn Ziad (2) et Zighoud Youcef (2), selon les mêmes explications. Ces projets rentrent dans le cadre des efforts visant à améliorer la chaîne de collecte et de stockage des céréales et à assurer les conditions optimales pour protéger la production nationale contre d'éventuelle altération à l'heure des changements climatiques et des défis liés à la sécurité alimentaire, a-t-on indiqué. A terme, ces structures permettront de stocker des quantités supplémentaires de céréales estimées à 450.000 quintaux et d'augmenter les capacités de la wilaya de stockage à 2,1 millions quintaux tout en réduisant la pression sur les grandes structures et les délais des opérations de collecte de sorte à encourager les agriculteurs à améliorer leurs rendements en quantité et qualité, a-t-on expliqué. Ces centres permettront également « une plus grande aisance » pour le stockage des céréales dans la wilaya de Constantine dont la récolte attendue cette saison devra excéder 2 millions quintaux, a-t-on précisé.

Epreuves du BEM à Médéa

Plus de 290 éléments de la Protection civile mobilisés

Quelque 295 éléments de la Protection civile, tous grades confondus, sont mobilisés à Médéa pour l'accompagnement des candidats aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2025, indique samedi un communiqué de ce corps constitué. Les éléments affectés à cette mission seront répartis à travers les 80 centres d'examen qui vont accueillir, dès dimanche et pendant trois jours, les 20.349 candidats du BEM recensés par la direction locale de l'éducation, a-t-on fait savoir. En plus, la Protection civile annonce la mise en place de quatre (4) centres d'intervention avancés au niveau des dairas d'Ouled-Antar, Guelb-El-Kebir, Sidi-Naamane et Seghouane, précise le communiqué. Le dispositif prévu à l'occasion de ces épreuves prévoit aussi la mobilisation de pas moins de 81 véhicules, dont notamment 25 ambulances, 12 camions d'intervention, 14 véhicules légers et 2 autobus pour le transport des éléments chargés de l'exécution de ce dispositif, a-t-on signalé. La mise en place de ce dispositif s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des candidats aux épreuves du BEM et vise à garantir un bon déroulement des épreuves, note le communiqué de la Protection civile.

Les fellahs, gardiens des traditions agricoles ancestrales



(Partie 01)

Dans les montagnes les plus reculées de l'Algérie, là où le modernisme avance à pas lents, survit un mode de vie ancestral, digne des récits épiques de nos aïeux. Le fellah, modeste paysan enraciné dans sa terre, perpétue des gestes séculaires dans un cycle agricole façonné par l'effort, la solidarité et un profond respect pour la nature. A Mostaganem, ce rituel agricole, bien que rude, témoigne d'une sagesse paysanne et d'un attachement viscéral à la terre nourricière. Dès les premières fraîcheurs de l'automne, le fellah prépare ses terres pour les labours. N'ayant ni tracteur ni engin motorisé, il compte sur sa paire de mulets ou de chevaux, compagnons fidèles et robustes. Le soc de la charrue fend la terre avec lenteur, au rythme régulier des sabots, traçant les sillons profonds qui accueilleront les futures semences de blé et d'orge. Ce labeur, réalisé avec patience et endurance, marque le début d'un cycle de vie étroitement lié aux saisons. Vient ensuite le temps des semailles. À la main, le fellah jette les graines dans les sillons, un geste sûr hérité de ses ancêtres. Aucun calcul technologique, seulement l'intuition et l'observation. La pluie se charge ensuite d'enfouir l'espoir dans la terre. Et des mois plus tard, lorsque le printemps éclot, les champs se parent d'or et de vert: les épis dansent sous le vent. A Mostaganem, de par sa vocation agricole, à maturité, la récolte s'effectue de manière collective. Les gerbes sont coupées à la faucille, puis rassemblées. La logistique de transport repose sur l'âne, infatigable allié de ces contrées accidentées. Les bottes sont chargées sur son dos et acheminées jusqu'à l'aire de battage, souvent un espace plat exposé au vent. Là, une scène ancestrale se reproduit : les épis sont battus, souvent à l'aide de piques en bois ou par piétinement animal, pour séparer les grains de la paille. La paille légère est ensuite projetée à l'aide de fourches, face au vent, qui emporte le foin tandis que le grain, plus lourd, retombe au sol. Cette opération requiert adresse et coordination, mais elle est aussi un moment de cohésion sociale. Le foin, quant à lui, est soigneusement ramassé et empilé. Pour le protéger des intempéries, il est recouvert d'un mortier fait de paille et d'argile, formant une couche isolante contre la pluie et le vent. Mais ce travail harassant n'est jamais solitaire. Il repose sur un esprit communautaire fort, une entraide gratuite qui se transmet de génération en génération. En guise de remerciement, la journée se clôt autour d'un couscous fumant, généreusement garni de légumes du jardin et accompagné de petit-lait frais. Ce repas, simple mais noble, scelle les liens du groupe et rend hommage à la terre nourricière. Ainsi, se perpétue, dans le silence dans les champs de Mostaganem, une tradition paysanne faite d'efforts partagés, de respect pour la nature et de dignité humaine. Le fellah, loin des projecteurs du monde moderne, incarne une sagesse rustique qui mérite d'être connue, respectée et protégée...

(à suivre).

H. Med Soltane

Journée internationale de l'Enfant

Des abus et des droits bafouillés

Par Charef Kassous

À l'instar des autres wilayas et malgré les mesures prises pour interdire le phénomène à Mostaganem, il y a encore des enfants qui sont embauchés clandestinement, çà et là, comme employés dans certains secteurs. Ce fléau semble prendre de l'ampleur car ces bambins sont visibles et exercent une activité au su et au vu de tous. Les causes qui font grossir ce fléau sont multiples, partant de la déscolarisation, la pauvreté, la cupidité de certains parents mais surtout l'inattention de la société sur les périls d'une telle situation. Oui, c'est bien de célébrer la Journée de l'Enfant mais il faut aussi tirer la sonnette d'alarme sur les défaillances de la communauté. Aujourd'hui, aucune structure n'est en mesure de révéler, ce sont les enfants qui font des travaux d'adultes et au noir. Il y a certains secteurs qui, loin de tout contrôle, abusent de l'innocence des mineurs en les exploitant. D'un autre côté, la rue dévoile aussi certains indicateurs, même s'ils ne sont pas officiels, les enfants sont dans la rue pour un travail. La rue accueille donc ceux qui ont interrompu leur scolarité et ceux qui n'ont jamais été inscrits à l'école malgré la rigueur de la loi. La rue expose également des bébés utilisés dans la mendicité comme pratique novatrice. Ces bébés, assurent certaines voix, qu'ils sont loués, à la journée, à leurs parents, par des femmes mendiantes. On les aperçoit, au niveau de certains axes routiers malgré la rigueur du cli-



mat, au niveau des ralentisseurs exposant quelques fois des nourrissons et toute une journée durant. Il faut souligner qu'en Algérie, le travail des enfants est rigoureusement réprimé. Théoriquement, oui. L'Etat a pleinement respecté ses engagements en matière de protection des enfants contre toutes pratiques illégales concernant la dignité de l'enfant. La question reste toujours posée. Qui doit empêcher cette tare sociale? Ce phénomène occulté reste très préoccupant. Par exemple, dans le gardiennage de parkings, des enfants font les assistants. Sur les gardiens de parkings, laveurs de voitures... Ces autres enfants, ceux déscolarisés occupent les axes routiers, au niveau des feux tricolores, il y a des enfants qui à longueur de journée, lavent des vitres des automobilistes ou vendent des mouchoirs jetables. Ils sont dans les souks, bravant le froid et les dangers, en faisant

de la manutention. Au port de pêche, il y a aussi des enfants qui aident à nettoyer les embarcations après une sortie en mer. Dans le secteur de l'agriculture, dans les champs, lors des cueillettes, des enfants sont utilisés comme renfort mais exploités à juste titre. Dans certains fast-food, il y a des mineurs qui, cachés derrière, activent, pour deux sous par journée. Le comble, c'est qu'il y a dans toutes les wilayas, des commissions sectorielles de prévention et de lutte contre le travail des enfants, relevant du ministère du Travail, mais le contrôle reste inexistant. Aujourd'hui, nous manquons de mécanismes de sensibilisation car la contribution de toute la société, en l'occurrence les associations de lutte contre ce phénomène, par les signalements, aiderait à l'éradiquer. Si la rue témoigne de la prolifération de ce phénomène, ce sont les droits de l'enfant qui sont bafoués.

Mosquée de Sidi Yahia et Pont de l'Alma

Par Y. Benguetat

Nous continuons notre visite, sur un lieu de culte de Mostaganem qui lui aussi est méconnu historiquement. Après La Mosquée du fort Bordj El Mehal, cette fois-ci c'est Mosquée de Sidi Yahia: qui est le sujet de notre série hebdomadaire sur l'histoire de Mostaganem et de ses environs. Avant toute chose, j'attire votre attention du fait qu'il y a eu beaucoup de confusion dans les différents récits concernant cette autre mosquée qui existe encore aujourd'hui en 2025, elle se trouve à proximité du pont de l'Alma et n'a aucun lien avec la Mosquée de Sidi Yahia de la rue Abdelah qui porte le même nom, précédemment cité dans notre publication en date du 06 mai 2025 et 14 mai 2025. C'est une mosquée d'architecture très simple sans ornements particuliers composé d'un rez-de-chaussée et d'un petit minaret. Nous avons deux sources qui nous donnent un aperçu de pistes de recherche à exploiter. Il s'agit du livre Le Vieux Mostaganem d'E. Vernaz qui précise en pages 52. 53, lors de l'occupation de Mostaganem en 1833 que la mosquée de Sidi Yahia a été construite il y a une vingtaine d'années auparavant donc ce qui veut dire que sa construction date de 1813 environ pendant la période Turc. On la retrouve aussi avec Marcel Bodin dans son livre Traditions Indigènes sur la ville Mostaganem en page 33. Voici ce qu'il dit: «On n'a pas pu recueillir plus de détails biographiques sur ce



deuxième Sidi Yahia que sur le premier». Dans cette mosquée est inhumé un cadî hanéfite de la famille des Ben Alioua, lignée depuis des siècles, de savants et de juristes. Dans la Sabîkat-ol-Ik'ân, Sidi Ben Haoua cite en ces termes l'un des qu'il a connu: «Et le Hanéfite livré à la pratique assidue de la prière, descendant d'Alioua, savant de grand mérite» (1). Ensuite il cite: Au dire de certains, le cadî hanéfite Ben Alioua, enterré dans la mosquée de Sidi Yahia, aurait été assassiné par un arabe des Bordjia quelques années avant la conquête française. «Ben Alioua, homme de bien et ami de la bonne entente, voulant un jour mettre

fin à l'un de ces conflits sanglants, se rendit accompagné du cadî malékite Si M'hamed-ben Abd-il-H'alîm, et de plusieurs notables turcs, en un lieu où est à peu près l'emplacement actuel de la gare, pour y conférer de la paix avec quelques chefs des Bordjia. Au cours de la conférence il fut assassiné par un bordji. Il y a une autre version à peu près similaire. Suivant d'autres, est que le Ben Alioua de Sidi Yahia serait un autre cadî de la même famille. Voilà ce que nous pouvons dire historiquement, sur cette mosquée en gardant jalousement son mystère et qui est encore en activité jusqu'à ce jour en 2025.

Ils rejoignent l'EN après un jeudi fort mémorable

Guitoun et Chiakha, lauriers de fin de saison

Par Rachid B.

Tous deux convoqués par Vladimir Petkovic pour les deux rencontres amicales du mois de juin face au Rwanda et la Suède, Amin Chiakha et Kévin Guitoun viennent de vivre une fin de saison en apothéose en club. Déjà vainqueur du championnat avec son club du FC Copenhague, l'avant-centre Amin Chiakha (19 ans) a, en effet, remporté la Coupe du Danemark jeudi, aux dépens de Silkeborg (3-0). Bien que resté sur le banc lors de cette finale, l'attaquant algérien a joyeusement fêté ce triomphe et ce doublé coupe-championnat qui fait de lui le DZ le plus titré de la saison ! De son côté, le piston droit Kévin Guitoun Van den Kerkhof a aussi connu les délices d'une consécration de fin de saison. Et s'il est vrai que ce n'était pas un trophée soulevé, il est tout aussi vrai qu'une accession en Ligue 1 reste, forcément, un accomplissement de fin de saison qui se fête dignement ! Pour ce faire et après le nul (0-0) au stade Saint-Symphorien la semaine dernière, il lui fallait avec «son» FC Metz réussir à s'imposer sur la pelouse du Stade Auguste-Delaune, face au Stade de Reims. Pour cette dernière décisive de la saison, son entraîneur Stéphane Le Mignan, qui a laissé Oukidja sur le banc



de touche, avait décidé de l'aligner d'entrée de jeu, pour notamment épauler Cheikh Tidiane Sabaly offensivement. Peu avant l'heure de jeu, le Stade de Reims réussissait à prendre les devants. Parti à la limite du hors-jeu, Ange Martial Tia allumait Pape Sy et ouvrait le score (1-0, 57'). Le capitaine du FC Metz plaçait par la suite une belle volée terminant sa course en pleine lucarne (1-1, 78') pour égaliser. En prolongations, ce sont les coéquipiers de Guitoun qui ont fini par imposer leur loi, poussant l'ancienne équipe d'Aïssa Mandi vers le maréage de la Ligue 2. Alpha Touré profitait d'une intelligente offrande en talonnade de Gauthier Hein pour donner l'avantage aux siens et inscrire son premier but en professionnel (1-2,



111') avant que le même passeur décisif ne tentait et réussissait un lob somptueux de 35 mètres qui ne laissait aucune chance au dernier rempart rémois (1-3, 115'). Les Messins ne laissaient plus rien passer et pouvaient alors exulter de bonheur. Grâce à son succès au Stade de Reims (1-3), le FC Metz de la paire Oukidja-Guitoun revient, de fait, officiellement en Ligue 1 McDonalds. Une belle fin d'aventure pour le gardien Oukidja qui quittera le club car en fin de contrat et une magnifique consécration pour Guitoun qui a su inverser la tendance en sa faveur après une première partie de saison fort compliquée.

Pour les 2 matchs amicaux contre l'Algérie Amrouche dévoile sa liste

Le sélectionneur de l'équipe rwandaise de football, Adel Amrouche, a dévoilé sa liste pour les deux matchs amicaux contre les sélections algériennes A et A'. Amrouche a convoqué 27 joueurs pour ces deux matchs amicaux prévus les 5 et 9 juin prochain, a indiqué mercredi la Fédération rwandaise de football (Ferwafa) sur son site officiel. La sélection rwandaise affrontera l'équipe nationale algérienne A, le 5 juin à Constantine (18h00), avant de croiser le fer avec la sélection nationale A', le 9 juin à Blida (20h00), dans le cadre de sa préparation en vue des prochaines échéances officielles. La liste dévoilée par la Ferwafa est composée de plusieurs joueurs évoluant à l'étranger, alors que la formation locale d'APR FC est la plus représentée avec la convocation de cinq joueurs devant Rayon Sports (3 joueurs).

5000 mètres marche

Nouveau record national pour Souad Azzi



L'athlète Souad Azzi a établi un nouveau record d'Algérie du 5000 mètres/marche. Azzi a réalisé un chrono de 21:46.00, lors de la quatrième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée au stade d'athlétisme de Souk El Tenine (Bejaia) et l'ancien record, réalisé le 27 juillet 2022 dans cette même ville, était de 22:23.93. zzi, qui se trouve en excellente forme en ce moment l'a donc amélioré d'un peu plus de 22 secondes. Plusieurs autres records personnels ont été établis lors de cette compétition, qui outre les seniors était ouverte à certaines jeunes catégories, notamment, celles des U17, U18 et U20 (messieurs et dames). Le plus important d'entre eux a probablement été le nouveau record d'Algérie signé le jeune hurdler Zahreddine Gacemi sur le 110 mètres/haies des U20, avec un chrono de 13:61. Sociétaire du CR Belouizdad et drivé par le coach Zine-Eddine Nouari, Gacemi a amélioré son propre ancien record, qui était de 13:63. D'autres athlètes ont profité de l'occasion pour réaliser les minima de qualification à certaines compétitions internationales, prévues en fin d'année, notamment, les championnats arabes U18 et U20 en Tunisie. Parmi ces athlètes, la jeune Narimène Djalit, avec un chrono de 14:43 sur le 400 mètres/haies. De leur côté, Mohamed Boutagui et Walid Touati se sont qualifiés pour les Championnats d'Afrique des moins de 20 ans, prévus la mi-juillet prochain au Nigeria, en réalisant les minima nécessaires à Souk El Tenine. En effet, Boutagui a réalisé un chrono de 1:51.41 sur le 800 mètres et Touati 13:96 sur le 110 mètres/haies, et son désormais qualifiés pour la compétition continentale.

Académies Pro

L'USMA remporte le 1er tournoi national



L'USMA a remporté la 1re édition du tournoi national des Académies des clubs professionnels de la catégorie des moins de 13 ans (U13). L'USMA a battu le Paradou aux TAB 2-0, temps réglementaire 0-0, en finale disputée samedi au stade Miloud Hadeff Oran. En demi-finale, l'USMA a éliminé la JS Saoura 1-0 et le Paradou a fait de même contre le NCM sur le même score. Pour rappel, les équipes des U13, des 16 clubs de l'élite ont pris part à ce grand événement, qui s'est déroulé du 29 au 31 mai dans quatre stades de la ville d'El Bahia: annexe Miloud Hadeff, Ahmed Zabana, Habib Bouakeul, et El-Kerma.

Compétitions internationales

Réunion de coordination avec les fédérations sportives

Une réunion de coordination a été organisée au siège du Comité olympique sportif algérien (COA), en présence des représentants de fédérations sportives, en prévision des prochaines échéances officielles, a-t-on appris mercredi auprès de l'instance olympique. Cette réunion de coordination a été présidée par le Directeur des Sports au sein du COA, Yacine Arab, accompagné de deux membres du Comité exécutif, Mahdi Oucif (basketball) et Noureddine Zehafi (natation), ajoute l'instance olympique sur son site officiel. Les athlètes algériens préparent plusieurs rendez-vous sportifs importants dont les 1ers Jeux scolaires africains-Alger 2025 (26 juillet-

5 août), les Jeux africains de la jeunesse à Luanda (Angola (JAJ-2025) et les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026) à Dakar (Sénégal). Les représentants de fédérations sportives, directeurs techniques nationaux (DTN) et directeurs des équipes nationales (DEN) ont exposé leurs préoccupations ainsi que tous les documents relatifs à une meilleure prise en charge des besoins de chaque athlète, précise le COA. La première édition des Jeux scolaires africains-Alger 2025 (26 juillet-5 août) aura lieu dans les villes de Skikda, Annaba, Sétif et Constantine, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fé-

dération Internationale du Sport Scolaire. Le programme des Jeux Scolaires Africains – Alger 2025 comprendra 24 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou encore le basketball 3x3 et le football. Ces 1ers Jeux scolaires africains s'inscrivent dans une dynamique visant à accompagner les jeunes athlètes du continent vers des compétitions majeures, comme les Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2025), prévus au mois de décembre prochain à Luanda (Angola), les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), prévus à Dakar (Sénégal), et les Jeux olympiques de Los Angeles (2028).

Futsal (Championnat d'Algérie) L'AC Auzium sacré après sa victoire face au CS Nasr Bounoura

La formation de l'AC Auzium a remporté la 7ème édition du championnat national de Futsal, en battant le CS Nasr Bounoura (3-1), en finale des play-offs, disputée vendredi à la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf (Alger). Il s'agit du premier titre de champion pour l'AC Auzium, basé à Akbou, qui réalise un doublé historique, moins d'un mois après avoir remporté la Coupe d'Algérie, le 2 mai dernier face au CS Bir Mourad Raïs (1-1, aux t.a.b: 8-7). L'AC Auzium, finaliste malheureux en finale des play-offs l'année dernière à Oran, succède au palmarès de l'épreuve au Paradou AC, double champion d'Algérie sortant. Chez les dames, la 1re édition du championnat national de Futsal est revenue au CF Akbou, vainqueur un peu plus tôt dans la journée, devant la JF Khroub (7-5).

Voici par ailleurs le palmarès du championnat de Futsal après la consécration de l'AC Auzium:

- 2017-2018 : MC Béjaïa
- 2018-2019 : MC Béjaïa
- 2019-2020 : CF Bordj Bou Arreridj
- 2021-2022 : Rabie El-Dajzaïr Oran
- 2022-2023 : Paradou AC
- 2023-2024 : Paradou AC
- 2024-2025 : AC Auzium

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الاستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
مستخرج من قائمة شروط البيع

بتاريخ العشرون من شهر ماي سنة الفين وخمسة وعشرون طبقاً لنص المادة 737 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. ولد الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي له مجلس قضاء غزليان الكائن مقر مكتبته بشارع ترغانت جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهيو. ويطلب من السيد: بصديق خديجة القانمة في حق ابنتها القاصر السيد وهاب محمد عبد الرزاق الساكن: بوادي ارهيو. قمنا بتحرير قائمة شروط البيع لبيع العقار ملك: للرحوم وهاب بن عبد الله. وفق البيانات التالية: بناء على إذن بالتصرف في أموال القاصر الصادر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2024/12/16 رقم الترتيب 24/006676. بناء على عقد ايداع حكم قضائي محرر من طرف الأستاذ ولد جيلالي هواري موثق بوادي ارهيو 2024/02/04 رقم الفهرس رقم 24/143 والمشرع بالمحافظة العقارية بوادي ارهيو بتاريخ 2024/05/02 حجم 436 المسجل بالقسم 53. بناء على عقد فريضة المحرر من طرف الأستاذ ولد جيلالي هواري موثق بوادي ارهيو بتاريخ 2024/10/22 رقم الفهرس 24/1267. بيانات العقار الحصة العقارية ملك البيع الاتي تعيينها: من ناب لابن القاصر وهاب محمد عبد الرزاق من العقارات الكائنة بحي دوار بن زيان ببلدية وادي ارهيو وني كاتالي: القطعة الأرضية الأولى: قطعة أرض صالحه للبناء، البالغ مساحتها 1000 م² ذات واجهة واحدة مشيد عليها مسكن في طور الانجاز. القطعة الأرضية الثانية: قطعة أرض صالحه للبناء، البالغ مساحتها 56.78 م² ذات واجهة واحدة القطعة الأرضية الثالثة: قطعة أرض صالحه للبناء، البالغ مساحتها 60.00 م² ذات واجهتين بعد ايداع قائمة شروط البيع بالمزاد العلني ولد كتابة ضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/05/13 تحت رقم 969، حدد التمثيل الأساسي الذي يباع به العقار في المزاد العلني حسب الخبرة المنجزه من طرف الخبير وهاب ميلود المودع لدى كتابة الضبط محكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/04/02 تحت رقم 25/11، المبلغ الذي يبداه به الميزاد بالنسيئة للحصة من ناب لابن القاصر وهاب محمد عبد الرزاق: العقار 1: مساحة 100م² يبيع بالمزاد العلني بمبلغ: 1.190.000.00 دج. العقار 2: مساحة 56.78 م² يبيع بالمزاد العلني بمبلغ: 461.825.00 دج. العقار 3: مساحة 60.00 م² يبيع بالمزاد العلني بمبلغ: 595.000.00 دج. ويكون بين هذا العقار بقسم البيع العقارية بمحكمة وادي ارهيو بتاريخ 2025/06/04 على الساعة 11:00 صباحا. إثباتا لما تقدم حررنا هذا المحضر طبقاً للمادة 737، 748، 749 من ق م أ لم يتم نشره في الجريدة وتعليقه على لوح اعلانات المحكمة. مع كافة التحفظات. حررنا المحضر الحالي في اليوم والشهر والسنة والمذكورين أعلاه الكل طبقاً للقانون.

المحضر القضائي
02.06.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الأستاذ محلي سيد أحمد عبد الكريم
محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان
Maitre MEHALI SIDAHMED A. KRIM
شارع تزغات جيلالي عمارة 05 وادي رهيو
هاتف: 046.78.62.68
إعلان عن البيع بالمزاد العلني

نحن الأستاذ محلي سيد احمد عبد الكريم محضر قضائي لدى مجلس قضاء غليزان الكائن مقر مكتبته بشارع ترغات جيلالي عمارة رقم 05 وادي رهوي طبقا لمقتضيات المادة 737 وما بعدها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بناءً على إذن بالتصرف في أموال القاصر عن السيد رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة وادي اريهوي بتاريخ 12/16/2024 رقم في الترتيب 24/00676، بناءً على عقد إيداع حكم قضائي محرر من طرف الأستاذ ولد جيلالي هوارى موثق بوادي اريهوي 2024/02/04 المفهرس رقم 24/143 والمتمشور بالمحافظة العقارية بوادي اريهوي بتاريخ 2024/05/02 رقم المسجل بالقسم 53. بناءً على عقد فريضة المحرر من طرف الأستاذ ولد جيلالي هوارى موثق بوادي اريهوي بتاريخ 2024/10/22 رقم المفهرس 24/1267. يطلب من السيد: بصديق خديجة القائمة في حق الزاقي القاصر السيد وهاب عبد الرزاق الساكن: بوادي اريهوي. ضد ورثة المتوفى وهاب وهاب بن الله الساكنون: بوادي اريهوي ولاية غليزان. يبينات الحصة العقارية محل البيع الآتي تليها: ما ناب لابن القاصر وهاب عبد الرزاق من العقارات الكائنة بحي دوار بن زيان ببلدية وادي اريهوي وهي كالآتي: القطعة الأرضية الأولى: قطعة أرض صالحة للبناء، البالغ مساحتها 100.00 م² ذات واجهتها واحدة مشيد عليها مسكن في طور الانجاز. القطعة الأرضية الثالثة: قطعة أرض صالحة للبناء، البالغ مساحتها 56.78 م²، ذات واجهتها واحدة الأرضية الثالثة: قطعة أرض صالحة للبناء، البالغ مساحتها 60.00 م² ذات واجهتين بعد إيداع قائمة شروط البيع بالمراد العلني لدى كتابة ضبط محكمة وادي اريهوي بتاريخ 2025/05/13 تحت رقم 969، بعد التضمن الاساسي الذي يبياع به العقار في المراد العلني حسب الخيرة المنجزة من طرف الخبير وهاب بن الله المودع لدى كتابة الضبط بمحكمة وادي اريهوي بتاريخ 2025/04/06 تحت رقم 25/111، المبلغ الذي يبيده به المراد بالنسبة للموكل ما ناب لابن القاصر وهاب عبد الرزاق: العقار 1: مساحته 100م² بالمراد العلني بمبلغ: 1.190.000.00 دج. العقار 2: مساحته 56.78م² بالمراد العلني بمبلغ: 461.825.00 دج. العقار 3: مساحته 60.00م² بالمراد العلني بمبلغ: 595.000.00 دج. ويكون بيع هذا المراد بقسم البوع العقارية بمحكمة وادي اريهوي بتاريخ 2025/06/04 على الساعة 11:00 صباحاً. إثباتاً لذلك حررنا المحضر الحالي طبقاً للمادة 749 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية لئتم نشره طبقاً للمادة 750 من نفس القانون، للاستعلام والاتصال بالرقم: 046.78.62.68 و 046.78.77.77 و 0556.72.78.77

المحضر القضائي
02.06.2025



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05



Local à Louer

Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bureau.
(Rez-de-chaussée).Rue Belkacem Djel-
loul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à
proximité de l'hôtel de police. Contactez
le **07 74 55 20 10**.

Curieux s'abstenir

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro
0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Pour Toutes vos
annonces

***Veuillez
nous Contacter au
Numéro de Tél***

041 30 73 41

**ou par
email**

lecarrefourdoran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benzedje6 - Oran

Pluies de mousson en Inde

Au moins 30 morts, selon un nouveau bilan

Des inondations et des glissements de terrain, survenus après des pluies de mousson ces deux derniers jours, ont tué au moins 30 personnes dans le nord-est de l'Inde, selon un nouveau bilan officiel dimanche.

Des responsables des services de gestion des catastrophes ont précisé que huit personnes étaient décédées dans l'Etat d'Assam, et neuf dans celui d'Arunachal Pradesh, essentiellement dans des glissements de terrain.

Cinq autres ont trouvé la mort dans l'État voisin de Mizoram, ont déclaré les autorités de l'État. Six personnes ont perdu la vie dans l'Etat de Meghalaya et au moins deux autres dans ceux de Nagaland et de Tripura. Le précédent bilan des pluies torrentielles dans le nord-est de l'Inde, donné samedi, faisait état de cinq morts dans l'Etat d'Assam.

Les inondations et les glissements de terrain meurtriers liés à la pluie sont fréquents en Asie du Sud pendant la période de la



mousson, mais les experts affirment que le changement climatique en accroît la fréquence et la gravité. Des dizaines de personnes meurent chaque année pendant la saison des pluies en Inde, pays de 1,4 milliard d'habitants.

Une alerte rouge a été émise pour plusieurs zones de la région Nord-Est après les pluies incessantes des derniers jours. Les rivières gonflées par les pluies diluviennes — y compris le puissant Brahmapoutre, qui

prend sa source dans l'Himalaya et traverse le nord-est de l'Inde avant de se jeter dans son delta au Bangladesh — ont débordé dans toute la région.

L'armée indienne a déclaré avoir sauvé des centaines de personnes "lors d'une opération massive" dans l'État de Manipur. "Des personnes ont été déplacées vers des endroits plus sûrs", a précisé l'armée samedi. "De la nourriture, de l'eau et des médicaments essentiels ont été fournis", selon elle.

Russie

Au moins sept morts dans l'effondrement d'un pont

Au moins sept personnes ont été tuées et près de 70 autres blessées dans l'effondrement d'un pont sur une voie ferrée dans le sud-ouest de la Russie, qui a fait dérailler un train ce samedi 31 mai au soir près de la frontière ukrainienne, ont indiqué les autorités russes. La compagnie ferroviaire a évoqué pour sa part une "interférence illégale" comme cause de la catastrophe qui s'est produite dans la région de Briansk. Les autorités russes n'ont à ce stade fait aucun lien avec le conflit en Ukraine, laquelle n'a pas officiellement commenté l'incident.

"L'effondrement d'un pont sur des voies ferrées a fait sept morts", a écrit le gouverneur ré-

gional Alexandre Bogomaz sur Telegram.

Il a ensuite évoqué le chiffre de "69 blessés, dont trois enfants. Trois victimes sont dans un état grave, dont un enfant", ajoutant que "44 personnes ont été hospitalisées", dans une mise à jour tôt dimanche.

L'accident du train N.86 qui reliait Klimov, dans la région de Belgorod (sud-ouest), à Moscou, s'est produit à 22h44 locales au niveau de Pilchino-Vygonitchi, ont indiqué les Chemins de fer de Moscou sur Telegram.

D'après Reuters, la compagnie nationale de chemins de fer russes avait initialement déclaré sur Telegram que l'effondrement du pont était dû à une "interférence illégale dans l'opération de

transport", mais ils ont depuis supprimé le message.

Comme le rapporte toujours Reuters, selon le média russe Baza, qui s'appuie sur des sources au sein des forces de l'ordre russes, le pont a été dynamité. Depuis le début de la guerre lancée par la Russie il y a plus de trois ans, les bombardements transfrontaliers, les frappes de drones et les raids secrets depuis l'Ukraine vers les régions de Briansk, de Koursk et de Belgorod, frontalières de l'Ukraine, se poursuivent.

Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montrent des secouristes s'activer sur les lieux, alors qu'un important éboulis recouvre ce qui semble être un train de la compagnie.

Alaska

Coincé sous un rocher de 300 kilos, un randonneur s'en sort indemne

Coincé sous un rocher de plus de 300 kilos, pendant trois heures, Kell Morris, un Américain de 61 ans, a survécu avec seulement quelques blessures mineures, rapporte l'agence Associated Press, ce vendredi 30 mai. Parti en randonnée près du glacier Godwin dans la ville d'Anchorage, en Alaska, l'homme s'est retrouvé coincé sous un gigantesque rocher après avoir traversé un sentier non-balisé.

Kell Morris avait pourtant essayé du mieux qu'il pouvait d'éviter les rochers les plus dangereux, a-t-

il raconté aux autorités, certains pesant près de 500 kilogrammes. Mais alors qu'il tentait de revenir sur ses pas, l'homme a fait une chute. "J'étais en train de revenir et j'ai senti le sol se dérober sous moi", a-t-il déclaré, affirmant avoir senti un rocher lui frapper le dos. "Lorsque c'est arrivé, j'ai douté d'une issue positive", a-t-il confié, décrivant la douleur qu'il a ressentie comme une "avalanche de rochers" qui tombaient sur lui.

En attendant l'arrivée des secours, son épouse Jo Roop, ancienne policière de l'État d'Alas-

ka a maintenu sa tête hors de l'eau qui coulait du glacier pour l'empêcher de se noyer. Étonnamment, elle n'a eu qu'à marcher environ 300 mètres pour trouver un signal et joindre le 911, souligne CBS News.

Le sentier étant impraticable, les secours ont été acheminés par hélicoptère, resté en vol stationnaire. "Les pompiers ont dû sauter de l'hélicoptère au sol car il ne pouvait pas atterrir en toute sécurité", a déclaré le service d'incendie de Seward dans un communiqué publié sur Facebook.

La douane découvre 400 kilos de drogue dans le faux plafond d'un camion

La douane a découvert 400 kilos de drogue cachés dans le faux plafond d'un camion, dans le port de Zeebrugge. C'est lors du traditionnel passage du véhicule au scanner que la découverte a pu être réalisée, indique le parquet de Flandre occidentale.

Le butin consiste en du cannabis et de la cocaïne. Le chauffeur du poids lourd a été interpellé et la police judiciaire fédérale a ouvert une enquête.

Washington

250 millions d'abeilles s'échappent d'un camion après un accident

Environ 250 millions d'abeilles se sont échappées dans l'État américain de Washington vendredi après qu'un camion transportant 32 tonnes de ruches s'est renversé, ont rapporté les médias états-unis. La zone a été bouclée pour permettre aux insectes de faire leur nid et de retrouver leur reine.

Le camion chargé d'abeille s'est renversé dans le comté de Whatcom, dans le nord-ouest des États-Unis, non loin de la frontière canadienne. Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

Un avertissement a été diffusé sur les réseaux sociaux pour conseiller aux citoyens d'éviter la zone et de ne pas s'approcher à moins de 200 mètres.

Allemagne

Un incendie dans un hôpital fait trois morts et 34 blessés

Un incendie a fait 3 morts et 34 blessés dans la nuit de samedi à ce dimanche 1er juin dans un hôpital de Hambourg, dans le nord de l'Allemagne, selon un bilan provisoire des pompiers locaux.

Le feu est parti vers minuit dans une chambre du service de gériatrie de l'établissement Marienkrankenhaus de la ville hanséatique et a rapidement menacé de se propager au premier étage via la façade extérieure, a indiqué un porte-parole des pompiers, Lorenz Hartmann.

"Plusieurs personnes âgées et à mobilité réduite ont dû être évacuées à travers les couloirs", a-t-il ajouté.

En fin de compte, "les pompiers ont rapidement maîtrisé l'incendie et empêché les flammes de se propager à d'autres chambres de patients", a souligné le porte-parole. Les raisons de l'incendie n'ont pu immédiatement être établies.

Un avion s'écrase sur une habitation près de Düsseldorf: deux morts

Un petit avion s'est écrasé samedi sur une habitation dans la ville allemande de Korschenbroich, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de Düsseldorf, a indiqué un porte-parole de la police à l'agence de presse allemande DPA. Deux personnes sont décédées dans l'accident, selon la police. L'une des deux victimes serait le pilote de l'avion. Une partie de l'habitation a été fortement endommagée, rapporte le journal allemand Bild. Toujours selon le média, l'avion devait atterrir dans la ville de Mönchengladbach. Le pilote aurait signalé des problèmes de moteur en cours de vol, peu avant l'accident.

Les services d'urgence sont présents en grand nombre sur les lieux du crash. Les causes de l'incident n'ont cependant pas encore été déterminées.

Un conducteur fonce sur des piétons à Leicester, quatre personnes blessées

Un homme a foncé avec sa voiture sur un groupe de piétons dans la ville anglaise de Leicester peu après minuit samedi. Deux hommes et deux femmes ont été blessés. Le conducteur a été interpellé.

Trois des victimes ont été grièvement blessées. Toutes les quatre ont été transportées à l'hôpital.

Selon la police, les piétons et le conducteur avaient assisté à un événement privé dans leur quartier. Une dispute y aurait éclaté.

Le chauffard, un homme âgé de 31 ans, a été interpellé par la police et placé en garde à vue. Il est soupçonné de coups et blessures volontaires ainsi que de comportement dangereux au volant.



2

09h30 Amour, gloire et beauté
10h00 Les Feux de l'amour
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h55 Petits plats en équilibre
12h00 JT 13h
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Plus belle la vie, encore plus belle
13h25 Charmeur et tueur
15h00 Ma sulfureuse meilleure amie
16h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h00 Familles nombreuses : la vie en XXL
17h30 Ici tout commence
18h10 Demain nous appartient
19h00 JT 20h
20h10 Le négociateur
21h05 Le négociateur
22h10 Eurodreams
22h15 New York Unité Spéciale
00h20 Les experts : Miami
01h10 Les experts : Miami



3

04h41 Strange Way of Life
05h12 The Responder
06h08 The Responder
07h08 La boîte à questions
07h12 Le Jeu de la reine
09h09 Old Guy
10h40 Viendez au Groland
10h59 La boîte à questions
11h07 En aparté
11h42 Le cercle
12h29 Le Comte de Monte-Cristo
15h22 La plus précieuse des marchandises
16h41 L'Histoire de Souleymane
18h13 La boîte à questions
18h20 Clique
18h56 En aparté
19h32 En aparté
20h09 Plaine orientale
21h402 The Agency
21h48 The Agency
22h33 Clique
01h20 Possessions
02h08 Possessions
02h58 Chambéry / Aurillac



arte

05h30 Incroyables transformations
06h30 Incroyables transformations
07h35 M6 Boutique
08h45 Ça peut vous arriver
10h35 Ça peut vous arriver chez vous
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Un jour, un doc
13h50 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h25 La roue de la fortune
17h35 La meilleure boulangerie de France
18h45 Le 19.45
19h35 Scènes de ménages
20h10 Mariés au premier regard
21h10 Mariés au premier regard
22h25 Mariés au premier regard : nouveau rendez-vous avec l'amour
23h40 Enquête exclusive
00h50 Enquête exclusive
02h00 Programmes de la nuit

10h15 La ligne Maginot : la muraille française
11h05 Sur la piste du jaguar au Guyana
12h00 Andalousie : la hantise des panneaux solaires
12h35 La veuve noire
14h10 Malena
15h40 Pigeon vole !
16h25 Invitation au voyage
17h10 Invitation au voyage
18h00 La vie cachée des animaux de la ferme
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h52 Tu mourras moins bête
20h00 Hatari !
22h30 Terence Hill, un cowboy pacifiste
23h15 Malena
00h40 Du fado avec Gisela Joao : Live à Lisbonne
01h35 Bissau, le retour d'une idole : Malan Mané, voix de l'indépendance
02h30 Les couples mythiques du cinéma

TÉLÉVISION 15



2

20h10

MEURTRES AU PARADIS



Danielle Bailey arrive tout droit d'Angleterre pour rencontrer en chair et en os Kristion, un homme avec qui elle dialogue depuis un mois sur une application de rencontres. Alors qu'elle s'apprête à prendre un taxi à l'aéroport, celui-ci l'appelle en vidéo. Mais, en pleine conversation, un homme fait irruption chez Kristion et le menace avec une arme. Arrivée au domicile de son compagnon, Danielle, affolée, le découvre mort : il a été abattu d'une balle. L'inspecteur Wilson soupçonne vite Gary Baines, l'ex-conjoint de Danielle, d'être l'auteur du meurtre.
Acteur: Don Gilet (Mervin Wilson), Don Warrington (Selwyn Patterson), Shantol Jackson (Naomi Thomas).



20h10

PLAINE ORIENTALE



Après la mort de Doumé, Reda tente couvrir Nacéra. Pour autant, la jeune femme va devoir rendre des comptes au chef de gang Jean-Dominique Guerrieri. Il lui demande de trouver l'identité de l'assassin du dealer. De son côté, Inès s'entend de moins en moins bien avec sa supérieure, la juge Eva Maertens qui lui assigne des tâches rébarbatives. Elle décide de la défier ouvertement en participant aux enquêtes de terrain en compagnie du policier Toussaint.
Acteur: Raphael Acloque (Reda Campana), Lina El Arabi (Ines Amrani), Veerle Baetens (Eva Maertens), Aurélien Gabrielli (Toussaint Albertini).



22h24

LE NÉGOCIATEUR



Une bande d'amis s'offre un escape game dans un château à l'occasion de l'anniversaire de l'un d'eux. Mais à peine ont-ils franchi le seuil de la demeure qu'ils se retrouvent piégés par un mystérieux individu qui a pris le contrôle du dispositif. Ce nouveau maître du jeu veut les obliger à se livrer sur leur rôle respectif dans la mort d'un de leurs anciens camarades. Habitué des espace games, Antoine les aide à franchir les étapes tout en resserrant en parallèle l'étau autour du preneur d'otages qui opère à distance. Pendant ce temps, Manon et Hadrien se questionne sur la nature de leur relation.
Realisateur: Vincent Giovanni
Scénariste: Yaël Berdugo



ORAN

28 | 22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

05h48
20h13
91%
10 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

29-20
35-18
34-20
36-22
27-22
36-25

Dénonçant l’agression génocidaire à Ghaza Barcelone rompt ses relations avec l’entité sioniste

Barcelone rompt ses relations avec l'entité sioniste et suspend son accord de jumelage avec elle. La municipalité de Barcelone a rompu vendredi ses relations avec l'entité sioniste et suspendu un accord de jumelage avec elle, dénonçant l'agression génocidaire sioniste menée contre Ghaza depuis octobre 2023, a rapporté samedi l'agence de presse palestinienne Wafa. Le conseil municipal de Barcelone a voté en faveur de la rupture des relations avec l'entité sioniste, suite aux violations graves du droit international et des droits des Palestiniens commises par l'entité sioniste. La motion, soutenue par le parti socialiste au pouvoir ainsi que par des groupes d'extrême gauche, appelle à la fin de toutes les relations officielles avec l'entité sioniste « jusqu'à ce que le respect du droit international » et les « droits fondamentaux du peuple palestinien » soient rétablis. Par ailleurs, Barcelone a demandé à l'organisateur de la foire commerciale Fira de Barcelona à ne pas accueillir de pavillons de l'entité sioniste ou d'entreprises impliquées dans le commerce des armes ou profitant de l'agression barbare menée par l'entité sioniste à Ghaza. « Les souffrances et les morts (en martyrs) à Ghaza au cours de la dernière année et demie, ainsi que les récentes attaques (des forces sionistes), rendent toute relation non viable », a déclaré le maire de Barcelone, Jaume Collboni, lors de la séance de vote du conseil municipale. En prenant cette décision, la 2ème plus grande ville d'Espagne condamne fermement l'agression génocidaire dévastatrice sioniste contre Ghaza. La décision de Barcelone intervient un an après que l'Espagne, l'Irlande et la Norvège aient officiellement reconnu l'État palestinien.

Nigeria 151 morts dans des inondations



Le bilan des inondations survenues à Mokwa, une ville de l'Etat du Niger au centre-nord du Nigeria, s'est alourdi à 151 morts. « Le nombre actuel de morts est de 151 », a indiqué, samedi, le porte-parole de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat du Niger (NSEMA), Ibrahim Hussaini, cité par des médias. Un précédent bilan des inondations, communiqué vendredi par les services de secours, faisait état d'au moins 115 morts. Selon la même source, quelque 3.000 personnes ont été déplacées tandis que 503 foyers et 265 maisons ont été touchés par la catastrophe, à la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la ville mercredi et jeudi. Le déluge a provoqué d'importants dégâts, emportant maisons et infrastructures, y compris des routes et deux ponts.

Ghaza Tirs israéliens meurtriers en marge de distributions d'aide

Au moins 22 Palestiniens ont été tués et plus de 120 blessés par des tirs "israéliens vers des milliers de citoyens qui se dirigeaient" à l'aube "vers le site d'aide américaine à l'ouest de Rafah" (sud), a indiqué la Défense civile à Ghaza. "Il y avait beaucoup de monde, c'était le chaos", et "l'armée a tiré depuis des drones et des chars", relate Abdallah Barbakh, 58 ans, qui dit s'être rendu dans ce centre de la Fondation humanitaire de Ghaza (GHF), une société privée soutenue par Israël et les Etats-Unis. "La distribution a commencé, mais soudain", des drones et des chars "ont ouvert le feu sur la foule", décrit également Sameh Hamouda, 33 ans. Des images montrent des Ghazaouis évacuant des morts sur une charrette tirée par un âne, et une foule compacte d'hommes, certains chargés de colis, s'en revenant du centre, dans un paysage désertique et dévasté. L'armée israélienne a affirmé dans un communiqué ne "pas avoir connaissance" de personnes blessées par des tirs de ses soldats dans l'enceinte du site. La Défense civile a ensuite fait état d'autres tirs israéliens à proximité d'un autre centre de la GHF, dans le nord du territoire, ayant selon elle fait un mort et des dizaines de blessés. Selon l'ONU, "100% de la population" de Ghaza est "menacée de famine" après un blocus humanitaire de plus de deux mois, qu'Israël n'a que partiellement assoupli la semaine dernière. S'appuyant sur la GHF, Israël a mis en place un nouveau système de



distribution d'aide, décrié par la communauté humanitaire internationale. En dépit de pressions internationales croissantes pour cesser son offensive à Ghaza, Israël l'a intensifiée mi-mai, affirmant vouloir prendre le contrôle de tout le territoire palestinien, anéantir le Hamas, et libérer les derniers otages. Les négociations indirectes pour un cessez-le-feu et la libération des derniers otages ont jusqu'à présent échoué à faire taire les

armes. Sur 251 personnes, 57 restent retenues à Ghaza. Le Hamas a affirmé samedi avoir répondu "de manière positive" à un projet américain présenté cette semaine, mais l'envoyé spécial de Donald Trump pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, a jugé cette réponse "complètement inacceptable". Le Hamas "devrait accepter la proposition que nous avons présentée comme base pour des pourparlers", a-t-il affirmé sur X, sans autre détail.

Maroc Les membres de «la marche de la liberté» retenus avant leur rapatriement vers l'Espagne

Les autorités marocaines ont retenu, samedi, les membres participant à "la marche de la liberté", conduite par la militante des droits de l'homme, Claude Mangin et la délégation l'accompagnant, dans le ferry qui se dirigeait vers la prison de Kénitra, avant leur rapatriement vers Algésiras en Andalousie (Sud de l'Espagne). Dans une déclaration à la presse, la militante des droits de l'homme, Claude Mangin a indiqué que les membres de la délégation qu'elle conduit devront arriver le soir à Algésiras, après le refus des autorités marocaines de leur permettre de poursuivre la marche vers Kénitra afin d'exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les

geôles marocaines. Mme Mangin a précisé que les autorités marocaines ne leur ont pas délivré les documents relatifs au rapatriement afin d'expliquer les raisons de cette décision, comme il est d'usage, soulignant que la délégation n'a pas été autorisée à quitter le ferry jusqu'à son retour à Algésiras. La rétention de la délégation par les éléments en civil de la police marocaine s'est déroulée en présence d'élus français et espagnols, lesquels ont été témoins de ces faits et pris des photos des dizaines de policiers marocains qui étaient à bord du navire, a-t-elle poursuivi. La délégation a non seulement été empêchée de descendre du ferry au port de Tanger,

mais a été aussi la cible de traitements abusifs de la part de la Police marocaine, selon des médias sahraouis. A noter que la "Marche de la liberté" qui a débuté le 30 mars dernier à partir d'Ivry (France), a fait jusqu'ici plusieurs escales dans des villes françaises et espagnoles, pour se rendre à la prison de Kénitra, afin d'exiger la libération des prisonniers politiques sahraouis détenus injustement dans les prisons de l'occupation marocaine. Mme Claude Mangin avait lancé cette Marche, à travers laquelle elle aspire rendre visite à son mari, Naama Asfari, détenu depuis 2010 à Kénitra et à sensibiliser l'opinion publique sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé.

Soudan L'OMS et MSF alertent sur des cas de choléra

Le Soudan fait face à une meurtrière épidémie de choléra. Rien qu'à Omdurman, dans l'État de Khartoum, entre 600 et 800 nouveaux cas sont signalés chaque jour. Les rares établissements de santé encore opérationnels ne communiquent cependant pas de données sur le nombre de décès. Médecins Sans Frontières (MSF) indique avoir pris en charge près de 2 000 cas suspects de choléra

au cours de la semaine écoulée. D'après des sources locales, l'épidémie aurait gagné Omdurman après que les Forces de soutien rapide ont bombardé trois centrales électriques, entraînant l'arrêt des stations de pompage d'eau. Dimanche, le Fonds soudanais de fournitures médicales a annoncé l'envoi de 120 tonnes de solutions intraveineuses, de médicaments et de matériel médical, avec un envoi

complémentaire de 30 tonnes prévu à destination du ministère de la Santé de l'État de Khartoum. De son côté, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a livré 15 tonnes de fournitures médicales au ministère de la Santé et à MSF, de quoi prendre en charge jusqu'à 58 000 patients atteints de choléra, de paludisme, de dengue ou souffrant de malnutrition. L'épidémie touche six Etats selon des médecins soudanais.